

LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: FAIKirk 113

VOL. XX — No 10

1

JUIN 1936

Pourquoi le syndicat est-il national ?

(par l'abbé Ed. HEBERT, D. Ph. D.D.)

Le syndicalisme ne tire pas seulement sa sève puissante de la religion mais aussi du plus pur patriotisme. Il n'est pas dans l'intérêt du pays que le travail organisé soit sous la tutelle étrangère. Le travail est un facteur trop essentiel dans la vie d'un peuple pour qu'il soit laissé sous l'influence de la direction de chefs qui doivent leur allégeance à une autre patrie. La différence de climat, la diversité des conditions économiques, la dissimilitude des intérêts matériels, la nécessité de protéger les ouvriers canadiens sont autant de motifs qui justifient la fondation de syndicats nationaux. Ce qu'il faut au travail syndiqué canadien, ce sont des chefs éclairés, des guides à mentalité canadienne et qui envisagent les questions économiques dans l'intérêt supérieur du peuple canadien. Aussi longtemps qu'on n'aura pas démontré que les ouvriers canadiens sont incapables de se conduire par eux-mêmes, d'administrer leurs propres deniers, d'améliorer leur condition matérielle, de régler leurs différends, les esprits soucieux du bien-être de notre peuple et anxieux de sauvegarder son autonomie économique, refuseront de croire que toutes les compétences ouvrières existent au delà de la ligne 45ième. Il est déjà assez humiliant de constater que depuis 35 ans une grande partie du travail syndiqué s'est développé sous le souffle matérialisant de l'esprit américain et avec la connivence de chefs canadiens mal éclairés. Le moment est venu plus que jamais pour le peuple ouvrier canadien de lever fièrement la tête, de secouer le joug qui l'opresse et de reprendre son autonomie perdue. Nous ne prônons rien de neuf en prétendant que les ouvriers canadiens doivent avoir leur complète indépendance syndicale. Notre pays est le seul au monde où les ouvriers soient dans l'obligation d'aller mendier une direction à l'étranger pour la conduite de leurs affaires. C'est en vue de faire disparaître cette situation intolérable et d'harmoniser dans une même pensée l'amour de la religion et l'amour de la patrie qu'est né le syndicalisme catholique et national.

La Vie Civile

SOUS UN GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE
SOI-DISANT DE "FRONT POPULAIRE"

Une fois de plus nous mettons nos lecteurs en garde contre les apôtres démagogues. Voici une page qui illustre la vie civile quotidienne en Espagne. Il est impossible que la vie des citoyens soit paisible et normale quand un gouvernement est né d'une révolution et doit se maintenir à coups de force et de décrets tyranniques.

La Société doit être réformée, les abus réprimés cela n'est pas douteux, mais elle doit l'être selon l'ordre établi par le Créateur du ciel et de la terre et selon les directives de son Vicaire sur la terre, N. S. Père le Pape.

Chauffeur, gare de l'Ouest !

En Estramadoure, avril 1936.
A Madrid, on m'avait dit :
— Les grandes villes d'Espagne sont la proie de scènes révolutionnaires, sans plus. Pour assister à l'installation méthodique du collectivisme, c'est dans les campagnes qu'il faut aller. Là, les hommes de Moscou exécutent vraiment le programme qui doit infailliblement conduire l'Espagne au communisme.
Aussi, un matin, abandonnai-je mon hôtel de la Puerta del Sol (où l'on entend battre le cœur de Madrid) pour les villages perdus de l'Estramadoure.
— Chauffeur, gare de l'Ouest !
Le tutu rouge du singe-féliche qui dansait au bout d'un élastique le long du pare-brise de mon taxi aurait suffi pour me renseigner sur la couleur politique de mon taximan. La conversation de celui-ci ne fit que confirmer mon opinion première: j'avais affaire à un extrémiste.

— Personne ne prend plus d'auto! dit-il d'un ton rogue. Les gens de droite veulent faire mourir de faim le peuple! Heureusement que le triomphe des gauches...
— Vous amènera une nouvelle classe de clients! achevai-je.
— Ah! vous croyez aussi? remercia-t-il en reprenant espoir.
La révolution espagnole puise son inspiration dans un mélange de sentiments à la fois féroces et naïfs. Etrangement naïf, ce conducteur de taxi, de croire qu'un commerce de luxe peut prospérer quand on enlève aux classes aisées et le portefeuille et la vie.
Plus naïf encore était mon compagnon de voyage, ce bijoutier madrilène qui ne vendait plus grand-chose depuis la République et qui faisait tout simplement faillite depuis l'avènement du Front populaire, ce compagnon de voyage qui me disait:
— C'est leur faute aussi à ces riches, cette nouvelle révolution. Ils n'achètent plus rien!
Avec quoi auraient-ils acheté?
Et ayant fait ses comptes, des
(Suite à la page 2)

"Les Catholiques doivent s'associer de préférence à des Catholiques, à moins que la nécessité ne les contraigne à agir différemment. C'est là un point très important pour la sauvegarde de la foi." Léon XIII aux Evêques des Etats-Unis, 6 janvier 1895.

Les paroles ci-haut rapportées de l'auteur de l'Encyclique "Rerum Novarum" devraient faire réfléchir ceux qui prétendent qu'il est indifférent pour les catholiques d'appartenir à une union ou à une autre.

Dans notre province de Québec, aujourd'hui que les Syndicats catholiques sont organisés dans presque toutes les branches de l'activité humaine et que leurs membres se comptent par dizaines de milliers, personnes n'est excusable de s'unir à une Union neutre à moins de raisons personnelles graves.

L'Union neutre n'a jamais voulu coopérer franchement avec les Syndicats catholiques. Allez-vous donc, vous, catholiques, avec l'argent de vos contributions, aider les Unions américaines à continuer leur lutte contre les Syndicats catholiques?

La protection au travail, que les Unions neutres étaient en mesure de vous assurer il y a quelques années, peut vous être garantie aujourd'hui par les Syndicats catholiques. C'est donc votre devoir, ouvriers chrétiens, de vous joindre aux Syndicats catholiques parce que seuls ils ont été fondés sur les principes sociaux chrétiens.

L'Union fait la force, surtout l'Union des éléments catholiques et religieux.

Un apostolat laïc

A Pavillons-sous-Bois, dans la banlieue de Paris, un prêtre voit, un soir, entrer dans son bureau un homme aux yeux hargards:

— Monsieur le Curé, dit l'inconnu, j'allais me tuer, avec mon enfant, dans votre église... Sur le point de tirer (il tient encore son revolver), j'ai pensé qu'il y aurait là quelqu'un qui me dirait ce qu'il y a après... là-bas... de l'autre côté... Je ne sais pas... Je ne suis pas baptisé...
De sa visite au curé, il emporte un catéchisme. Il le lit, il l'apprend tout entier, par coeur, revient trouver l'abbé:

— Ah! si j'avais connu votre religion à seize ans, aujourd'hui je serais prêtre, moi aussi!

Du moins, il s'est fait apôtre, l'apôtre ardent et convaincu des idées religieuses dans l'usine où il travaille et l'organisateur du syndicalisme chrétien dans sa paroisse...

Quelle leçon, quel exemple pour nos chrétiens qui s'imaginent n'avoir plus besoin d'étudier le catéchisme qu'ils n'ont pas sérieusement appris, qu'ils n'ont pas compris surtout avant leur première Communion!

Si le catéchisme était mieux su, mieux compris, nous aurions des chrétiens plus convaincus, plus sûrs d'eux-mêmes, et plus capables de marquer leurs place dans la société indifférente qui est la nôtre.

Why is the syndicalism national?

(by Rev. Ed. HEBERT, D. Ph. D.D.)

The syndicalism does not only draw its sap from religion, but also from the purest patriotism. It is not in the interest of a country, that organized work should be controlled by strangers. Labor is too essential a factor in the life of a nation, for it to be left under the influence of chiefs, who owe their allegiance to another country. The difference of climate, the necessity of protecting Canadian workmen, are so many motives which justify the foundation of National Syndicates. That which is needed for Canadian Syndicated labor is enlightened chiefs, leaders of Canadian mentality who will face economical questions, in the superior interests of the Canadian people. As long as we do not refute the idea, that Canadian workmen are incapable of conducting their affairs and administering their own pennies, to ameliorate their material condition and regulate their differences. Minds interested in the well being of our people and anxious to safeguard their economic autonomy, will refuse to believe that all labor competencies live on the other side of line 45th. It is already humiliating enough to state that for 35 years a great part of syndicated labor has been developed under materializing influence of American spirit and with the connivence of wrongly enlightened Canadian leaders. The moment is here more than ever for the Canadian worker to lift his head proudly, shake the yoke of oppression and recover his lost power. We are preaching nothing new in stating that Canadian labor should have an entirely independent Syndic-ship. Our country is the only one in this world where the workman is under the obligation of going to a stranger for the management of his affairs. It is in order to do away with this intolerable situation and to unite into one, the love of religion and country that the Canadian and National Syndicalism has sprung up.

La Quadragesimo Anno en questions et réponses

par l'abbé J.-B. Desrosiers, P.S.S., professeur au Grand Séminaire de Montréal.

Cette étude sera continuée le mois prochain, nos lecteurs ne perdront rien pour attendre.

L. R.

Leçons de l'heure

La nécessité d'organiser les ouvriers dans des organisations responsables a souvent été discutée. Les uns voyaient dans des organisations professionnelles une machine de guerre, les autres voulaient s'en servir à leur profit; d'autres enfin n'y voyaient aucun inconvénient mais considéraient ces organisations comme inutiles.

Les derniers événements devraient nous faire réfléchir. Les chefs de nos syndicats ouvriers travaillent depuis des années et des années à organiser les ouvriers dans des associations professionnelles; convaincus que c'est l'unique moyen à prendre pour obtenir une coopération parfaite entre le capital et le travail. Malheureusement les revendications des chefs n'ont pas toujours reçu l'appui qu'elles auraient dû recevoir. Le patron, dans bien des cas, croyait pouvoir régler ses affaires avec l'ouvrier individuellement sans passer par l'union. Il est évident que la chose a pu durer quelque temps, mais comme le patron ne connaissait pas toutes les plaintes et les griefs de ses ouvriers et que les ouvriers, d'un autre côté, ne pouvaient exprimer leur mécontentement par crainte d'être congédiés, le temps ne tarda pas à venir où nous avons eu à faire face à un malaise général. L'ouvrier sentant le besoin de s'organiser et croyant que l'organisation professionnelle ne lui donnerait pas toute la protection voulue, (parce que le patron a eu le dessus pendant trop longtemps) se joignit à toutes sortes d'organisations sans responsabilités qui n'offrent aucune garantie d'ordre et de paix et qui sont dirigées, le plus souvent, par des chefs qui peuvent les conduire un jour à la révolution.

Au cours de ces dernières années nous avons été témoins d'un spectacle bien émouvant. Chaque jour nous apporte une organisation nouvelle et partant un chef nouveau. Les prétendus sauveurs de la classe ouvrière poussent comme des champignons; chacun a son programme; chacun croit faire mieux que l'autre; et, comme ces chefs n'ont aucune formation, chacun pousse son groupe à la démagogie, au désordre. Il est évident qu'un chef ouvrier se rend beaucoup plus po-

(Suite à la page 2)

VIE CIVILE

(Suite de la 1ère page)

comptes désastreux, mon bijoutier s'était rappelé une sienne propriété acquise en des temps plus calmes et, menacé qu'il était de banqueroute à la ville, il décidait un retour soudain à la terre.

Et je l'accompagnais. Nous primes un train pour Badajoz, centre de la circonscription électorale dont Margarita Nelken est députée. Margarita Nelken est allemande, israélite, jolie femme et communiste. Elle a écrit sur les représailles asturiennes un livre habile qui passe soigneusement sous silence les atrocités des révolutionnaires. Ce livre sera pour quelque chose dans la condamnation à mort du général Lopez Ochoa. Margarita Nelken est éloquent et persuasi-

ve. La veille de notre départ de Madrid, quelques-uns de ses électeurs, les plus violents, avaient promené des têtes au bout de piques.

Le train démarra pour s'arrêter brusquement à trois cents mètres de la gare. Nous nous mîmes à la portière. Un spectacle extraordinaire s'offrait aux yeux des voyageurs: deux ou trois cents hommes étaient couchés en travers de la voie. Leur meneur seul était debout. Il s'avança vers la locomotive en criant:

— Aucun convoi ne passera tant que tous les *esquirolas* encore au service de la compagnie n'auront pas été congédiés jusqu'au dernier!

Le bijoutier m'expliqua que les *esquirolas* (autrement dit *écureuils*) étaient ces ouvriers libres qui, en octobre 1934, avaient remplacé au pied levé les cheminots grévistes et révo-

lutionnaires. Ceux-là mêmes qui, bien que réintégrés aujourd'hui, se couchaient sur les rails pour obtenir plus sûrement le renvoi de tous les modérés qui, pendant dix-sept mois, avaient occupé leur emploi.

Il fallut parlementer. Une cabine d'aiguilleur toute proche avait le téléphone. Enfin, après une nouvelle abdication de la Compagnie, ces saboteurs d'un nouveau genre consentirent à laisser la voie libre. Notre train repartit avec une heure de retard.

UN PROPRIETAIRE OPTIMISTE

Mon compagnon, plongé dans des calculs, organisait sa vie future.

— Je suis propriétaire de cent hectares en Estramadoure, monologuait-il. Une terre que j'avais acquise jadis, à seule fin d'aller chasser la perdrix. Aujourd'hui, ces cent hectares sont tout ce qui me reste. Je dois en vivre. Longtemps, j'eus un fermier qui me débarrassait de tout souci en me versant une somme ronde chaque année. Mais depuis la République, ses difficultés avec la main-d'œuvre augmentant, mon homme finit par abandonner la propriété sans m'avoir trouvé de remplaçant. C'est alors qu'un représentant de la *Maison du peuple* se présenta. Tout autre propriétaire, à ma place, aurait refusé de parlementer avec un rouge. Mais je suis un sage. J'écoutai les propositions qu'on me faisait. Le militant, au nom de vingt ouvriers agricoles de sa connaissance, offrait de prendre en location mes terres. On me paierait à raison d'un sac de blé par hectare et par an. Le paiement en nature me mettait à l'abri des fluctuations de la monnaie. L'année dernière, le blé s'étant vendu 35 pesetas les 100 kilos, j'ai touché 3.500 pesetas, moins 1.000 pesetas d'impôts à ma charge. Restaient 2.500 pesetas. Là-bas, à la campagne, avec ce revenu et un petit jardin, je pourrai vivre en paix...

— A condition qu'on continue à vous payer?

— Pourquoi ne continuerait-on pas? répondit le naïf bijoutier. Les journalistes étrangers exagèrent la portée de nos troubles sociaux! En fait, la République n'a jamais séquestré que deux classes de biens: ceux des congrégations (mais ici la France nous montra le chemin) et ceux des Grands d'Espagne... Or, on ne compte qu'une certaine de chefs de famille ayant en le privilège de rester couverts devant le roi. Encore fallut-il le complot monarchiste de Sanjurjo pour décider les Cortès à saisir les terres de ces trop riches personnages.

— Si pauvre soit-on, on est toujours trop riche pour un plus pauvre que soi! remarquai-je.

— Ignorez-vous qu'ils avaient le droit de cuissage?

— Cette histoire-là remonte au moyen âge... D'ailleurs, les Grands d'Espagne ne sont pas les seuls *terratientes* à avoir été dépossédés?

— Ceux qui ont perdu leurs terres les ont perdues par leur faute! Des oisifs qui abandonnaient leurs affaires à un majordome qui volait ses maîtres en même temps qu'il pressurait indignement les colons! Encore ces grands *terratientes* n'ont-ils pas tout perdu. Il leur sera payé une indemnité raisonnable. Le mot est en toutes lettres dans la loi de la Réforme agraire: "Expropriation avec indemnité."

Et l'optimiste bijoutier, sortant de sa poche le recueil des textes en question, continua:

— Des entêtés, vous dis-je, qui ne veulent pas marcher avec leur temps! En traitant avec une collectivité ouvrière, moi, j'ai mis la révolution de mon côté. Je ne tombe plus sous le coup de ce décret du 29 février qui oblige tout propriétaire exploitant lui-même à employer tel nombre de salariés qu'il plaît à l'Alcade socialiste ou à la *Maison du peuple* de lui assigner. Je n'ai pas davantage à craindre une expropriation "pour cause d'exploitation insuffisante" ou encore "pour cause d'abandon": je reste en Espagne, moi, je n'émigre pas avec mes capitaux ni à Bayonne, ni à Gibraltar, ni à Lisbonne.

(A suivre) FERRI-PISANI

— Ces enfants? ... ils passent leur temps à creuser un trou pour en combler un autre...

— Si jeunes et déjà raisonner comme un ministre des Finances!

LECONS DE L'HEURE

(Suite de la première page)

pulaire en préconisant des réformes qui conduisent notre peuple à la ruine, qu'en proposant quelque chose de constructif, de durable.

Dernièrement le Conseil Central des Syndicats Catholiques approuvait en principe, et avec certaines restrictions très importantes un plan pour donner du travail aux chômeurs. D'autres organisations professionnelles allèrent même plus loin; elles adoptèrent ce plan sans restriction. Mais la plupart des organisations champignons, nées avec la crise, désapprouvèrent même en principe ce plan de remplacer le secours direct par le travail. Devons-nous conclure de là que les ouvriers ne veulent pas travailler? Nous sommes persuadés du contraire.

Certaines considérations politiques ont pu pousser les ouvriers à manquer de confiance dans le projet qui leur était soumis. Ces considérations sont en dehors de notre domaine et nous nous abstenons de les discuter.

Nous savons par ailleurs qu'un bon nombre de travailleurs, croyant pouvoir améliorer leur sort, se sont jetés à corps perdus dans des organisations irresponsables qui les incitent à rejeter tout ce qui pourrait aider au relèvement de la classe ouvrière et empêcher le désordre dans notre province.

Est-il une plaie plus gangreneuse que la plaie du secours direct? Est-il une seule mesure plus apte à démoraliser notre peuple et à l'encourager à la paresse que celle du secours direct tel qu'établi présentement?

Un homme n'a pas la liberté de travailler quelques jours pour améliorer sa condition ou faire travailler un membre de sa famille, sans voir son secours supprimé pour l'équivalent du travail qu'il a fait. Les exemples que nous avons sous les yeux en sont une preuve convaincante. Si un chômeur a le malheur de travailler pour se ramasser du chauffage en prévision de la saison froide, au lieu de l'encourager, on lui retranchera tout simplement son allocation pour le chauffage. L'ouvrier secouru est donc condamné à se contenter du peu qu'il reçoit, ce qui est loin de répondre à ses besoins, sans prétendre pouvoir améliorer sa situation. Pour remédier à cela qu'a-t-on fait dans certaines organisations? On a conseillé aux chômeurs de voler le gaz et l'électricité aux Compagnies d'utilités publiques. Quand ces malheureux chômeurs ont été pris en défaut et jetés en prison, leurs chefs les ont laissés subir leur peine sans faire quoi que ce soit pour les sortir du pétrin dans lequel ils se trouvaient, et malheureusement, ce sont les mêmes chefs qui organisent le tumulte et essaient de tourner en ridicule les corps publics qui approuvent un plan de travail qui donnerait plus de liberté et plus de dignité à l'ouvrier sans travail.

Nous croyons que ceci est suffisant pour démontrer que tous ceux qui sont soucieux de l'ordre et de la paix devraient se faire un devoir de donner un meilleur encouragement aux organisations qui ne craignent pas d'appuyer des mesures peut-être impopulaires mais aptes à donner aux ouvriers du travail au lieu de les laisser à la merci de la charité publique.

Nous demandons à ceux qui ont des ouvriers à leur emploi de faire en sorte que ces ouvriers soient traités avec justice et équité. Nous passons des heures troublées, le malaise existe. Le moindre reproche mal placé de la part d'un patron ou d'un de ses représentants, la moindre injustice peut soulever toute une révolution dans le cœur d'un individu.

Ces ouvriers ainsi rebutés vont augmenter le nombre de ceux qui croient pouvoir améliorer leur sort en bouleversant complètement nos moeurs et nos traditions.

A tous les patrons qui n'ont pas su apprécier à leur valeur nos organisations professionnelles responsables et qui se rendent compte de leur erreur, nous demandons avec instance de collaborer sincèrement avec le syndicat ouvrier qui offre toutes les garanties de l'ordre et de la paix et constitue la digue la plus forte contre le communisme.

Philippe GIRARD, Président du Conseil Central.

Le crédit, une panacée; l'épargne, un remède

La campagne vigoureuse que nous menons depuis quelques semaines au sujet du crédit agricole ne nous fait pas perdre de vue une question qui s'y rapporte de très près: l'organisation de l'épargne.

Le crédit d'Etat est un pis aller; il n'offre jamais qu'une solution temporaire. Il dénote un détournement du mécanisme économique.

D'où vient en effet que l'agriculture a un si grand besoin de capitaux? De deux choses l'une: ou bien, elle produit à perte, ou bien elle exporte ses épargnes.

* * *

Si elle produit à perte, il est peu sage de lui consentir des crédits, puisqu'elle ne sera jamais capable de rencontrer ses échéances. Dans ce cas, il faut chercher ailleurs que dans des avances massives de capitaux

une solution au problème agricole. On ne sauve pas un homme en train de se noyer en le submergeant davantage. Il y a deux moyens de rendre l'agriculture payante: revaloriser les produits agricoles ou alléger les charges de l'agriculture. Dans la situation présente, la première solution frise l'utopie; on ne dirige pas les prix, comme on conduit un boeuf; ils subissent l'influence de la loi de l'offre et de la demande qui à son tour dépend en partie d'éléments psychologiques incontrôlables. L'allègement des charges de l'agriculture est plus facile; il peut se faire par le concordat, le dégrèvement tarifaire, la réduction des impôts, etc. Nos législateurs, avec beaucoup de timidité cependant, se sont engagés dans cette voie, et c'était la meilleure.

Mais une fois ce rajustement opéré, il faudra à l'agriculture des capitaux pour reprendre ses

(suite à la page 3)

LA BONNE VOIE

Le chemin de la banque mène à la prospérité. Un compte d'épargne offre plusieurs avantages. Il développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et donne de l'assurance. Il protège votre argent contre les pertes, le vol et les dépenses inutiles. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

534 bureaux au Canada
65 succursales à Montréal

Plateau 5151

ACHETER CHEZ DUPUIS C'EST ECONOMISER

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe.

Tannerie : 4900, rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
TANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :

339, SQUARE VICTORIA — MONTREAL

Cherrier 1300

I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS
DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny — Montréal

Les véritables auteurs du communisme dans notre province

Au cours d'une mémorable conférence prononcée au Monument National en mars 1919, Armand Lavergne disait: "Le peuple de Québec présente (au Canada) la seule sauvegarde, l'inébranlable rempart contre la vague du socialisme bolchevique. Car cette race, si longtemps décriée et méprisée, contient un principe d'ordre et d'autorité..."

M. Lavergne portait ce jugement au moment où la question sociale ne se posait pas encore en notre province ou, du moins, n'avait pas atteint l'acuité que nous lui reconnaissons aujourd'hui.

L'ouvrier vivait heureux du fruit de son labeur et pouvait réaliser chaque semaine, chaque mois quelques petites économies en prévision d'un malheur quelconque ou pour s'assurer un repos bien mérité au soir de la vie.

L'agriculteur avait d'excellents débouchés pour ses produits et son vieux bas de laine se gonflait sous l'enfouissement régulier de billets de banque et d'espèces sonnantes.

Donc, il y avait du travail et du bonheur pour l'ouvrier et le cultivateur et il n'en fallait pas davantage pour que tout allât pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Malheureusement, depuis près d'une décennie, les temps sont bien changés: les rats de la finance ont grugé l'épargne populaire; les magnats de la grande industrie ont réduit leur main-d'œuvre de moitié et mis la balance de leurs employés dans l'alternative de travailler dans des conditions tout à fait défavorables ou de mourir de faim; devant la concurrence effrénée du gros fabricant en série, le petit industriel a dû tout simplement fermer les portes de son usine.

Ce chômage d'une partie de la population entraîna rapidement la cessation des travaux en construction et l'on vit successivement maçons, plâtriers, charpentiers, menuisiers, briqueteurs, etc... joindre la vaste armée des sans-travail, des chômeurs.

Afin de protéger leurs propres industries, tous les pays de l'Amérique et de la vieille Europe furent saisis par la fièvre du nationalisme économique, se replièrent sur eux-mêmes et lancèrent une nouvelle mode: le tarif à outrance.

Ce fut le dernier clou qui fixa peut-être à tout jamais un problème d'une solution encore inconnue: le chômage quasi universel.

Cet ensemble coordonné de mauvaises volontés, où l'égoïsme criminel du financier et de l'industriel le disputait à l'incurie et à la complicité des gouvernements, créa la question sociale.

Nous n'avons pas la prétention de souligner, d'indiquer les remèdes et les palliatifs qui peuvent réduire ou faire disparaître la plaie du chômage. Nous n'avons pas la compétence pour le faire et nous laissons cette tâche aux inconnus d'hier: les économistes.

* * *

Cependant, le paupérisme qui s'étend dans tous les foyers de la classe ouvrière, aujourd'hui classe de mendiants, ne peut nous laisser indifférents. Il constitue un grave problème d'ordre moral qui, s'il n'est corrigé, fera bientôt mentir le jugement qu'Armand Lavergne portait sur les principes conservateurs de nos compatriotes.

Un grand danger menace nos compagnons de travail et, plus particulièrement, les sans-travail. Le souffle de Moscou, les idées subversives vont leur petit train de chemin.

En voulons-nous un exemple? Considérons tout simplement le succès d'un candidat communiste aux dernières élections fédérales et nous constaterons que l'on a relevé plus de 3,000 votes en faveur de la doctrine bolchevique dans le seul comté de Saint-Laurent. Il faut en conclure qu'ils sont de plus en plus nombreux, aujourd'hui.

ouvriers qui sacrifient leurs principes religieux et nationaux aux théories égalitaires de Karl Marx et de Staline.

Faut-il blâmer uniquement cette pauvre classe d'affamés qui désirent une amélioration de leurs conditions sociales par des mesures extrêmes, par un bouleversement de l'ordre établi? Non pas.

Faut-il les condamner s'ils perdent le sens de la mesure et de la modération devant une femme en haillons et des enfants en pleurs quand, d'un autre côté, ils voient l'orgie et le luxe effréné s'afficher avec une insolence révoltante? Pas davantage.

Pourquoi exiger de ce pauvre ouvrier de la mesure dans son malheur quand le riche ne sait pas en faire montre dans son opulence?

Messieurs les industriels sans cœur, messieurs les trustards sans conscience, messieurs les politiciens sans principes et sans idéals, messieurs les banquiers dépourvus de tout sentiment humain, vous êtes les véritables auteurs des idées révolutionnaires qui germent dans l'âme et l'esprit de milliers de citoyens, jadis honnêtes ouvriers, lorsqu'il leur était permis de faire vivre leur famille honorablement.

Par votre égoïsme criminel, vous avez semé la haine dans leur cœur.

Voulez-vous continuer votre oeuvre destructive? Voulez-vous grossir le flot montant du socialisme bolchevique qui déferle sur notre province et le pays tout entier? Voulez-vous le renversement de l'ordre établi? Voulez-vous le chaos, l'anarchie, la révolution?

Continuez comme vous l'avez fait depuis dix ans à vous moquer du prolétariat, à satisfaire toutes vos passions et à drainer toute l'épargne populaire. Continuez à remplacer l'homme par la machine en accaparant tout le bénéfice de l'outillage moderne; continuez à réduire votre personnel et à payer des salaires de famine; continuez le paiement de dividendes prohibitifs tout en accusant des déficits; continuez à monopoliser la richesse et à faire main basse sur toutes les ressources naturelles dont devraient bénéficier tous les habitants du Canada et non pas quelques privilégiés; continuez le concours de votre finance aux grands syndicats et aux trusts; refusez-le au petit industriel, à l'épicier du coin et à l'agriculteur; évitez les législations ouvrières et sociales de nature à diminuer les heures de travail sans toucher au salaire déjà trop restreint de l'ouvrier; continuez ceci, évitez cela et vous aurez le moyen le plus sûr et le plus rapide de faire naître et grandir dans le cœur d'honnêtes et paisibles citoyens des sentiments de haine qu'il faudra ensuite noyer dans le sang.

Messieurs les industriels, les trustards, les banquiers, les politiciens, votre propre intérêt personnel vous commande de mettre un terme à la politique que vous avez préconisée jusqu'à ce jour.

Le paupérisme ne peut côtoyer la richesse fabuleuse sans qu'il n'y ait friction entre les deux groupes.

Qu'importe au premier les moyens extrêmes puisqu'il n'a rien à y perdre! Quelle résistance le deuxième pourra-t-il opposer devant la force numérique de l'adversaire?

* * *

Nous voulons croire encore sincèrement que la raison l'emportera sur la cupidité chez ceux qui détiennent les cordons de la bourse et les rênes du gouvernement. Il faut qu'il y ait une meilleure coopération, une meilleure entente entre le capital et le travail.

L'ouvrier canadien se contente de peu. Il lui suffit de faire vivre convenablement sa femme et ses nombreux enfants pour exciter chez lui le respect des autorités civiles et religieuses et pour ancrer dans son

Le cardinal Verdier invite à la concorde

Il recommande aux patrons et aux ouvriers d'étudier dans la paix le grave devoir économique - Mots d'ordre de la Confédération des Travailleurs catholiques

Paris, 8. — (P.C.-Havas). — "Dans les douloureuses circonstances que nous vivons votre archevêque vous doit un conseil", déclare le cardinal Verdier dans l'appel qu'il vient d'adresser aux catholiques à l'occasion des grèves actuelles.

"Les plus graves problèmes se posent à cette heure. En dépit des améliorations apportées, l'état de misère s'aggrave encore par suite de la crise mondiale qui pèse sur le monde ouvrier. Des programmes multiples sont proposés par toutes les écoles et tous les partis.

"Puis-je rappeler que l'Eglise par la voix du pape Léon XIII, il y aura bientôt cinquante ans, et tout récemment par la voix de Pie XI a dénoncé les vices de notre ordre social et rappelle au monde ce que la vraie justice et l'égalité exigent pour le bien ouvrier? Si cet enseignement avait été mieux compris, bien des maux dont nous souffrons eussent été évités.

"Devant les déficiences de notre ordre social nous devons tout d'abord nous frapper la poitrine. Et à tous en face des désordres qui se multiplient je rappelle la parole du Christ: "Que celui qui est sans péché jette la première pierre.

Le devoir économique

"Mais cet aveu fait, mettons-nous tous à l'oeuvre, car à la conscience de tous s'impose à ce moment un grave devoir: le devoir pour tous les patrons, ouvriers, citoyens, ruraux, moralistes, pasteurs, fidèles, est d'aider résolument à la solution du problème économique qui nous anguste. La souffrance universelle le met au premier rang, lui donne un caractère sacré.

"Il est bien vrai que ce problème a des aspects techniques et des ramifications politiques qui échappent à la compétence du plus grand nombre. Mais tous, nous élevant au-dessus des solutions partisans, nous avons le devoir de créer une atmosphère de paix et de fraternité dans laquelle les hommes compétents pourront étudier avec un courage serein le problème si épineux. Le devoir de sacrifier nos rancœurs, nos préférences politiques ou sociales, et dans une certaine mesure nos intérêts eux-mêmes à cette paix sociale, le devoir de dire loyalement ce que notre conscience nous dicte comme la meilleure solution du problème et de laisser ensuite à nos institutions normales le soin de prendre des mesures effectives et justes. En dehors de cette voie est l'erreur, est le danger, est l'abîme.

S'appliquer à l'ordre nouveau

"Les dangers extérieurs qui nous menacent, l'horreur des luttes fratricides qui sont au bout de cette voie d'individualisme outrancier, la dilapidation de ces richesses incomparables de tout ordre que possède notre pays et dont toutes les autres nations ne peuvent pas se passer pour assurer la paix et leur prospérité, enfin la mission éternelle de la France qui

cœur des principes d'ordre et d'autorité qu'aucune force au monde ne saura déloger. Que l'industriel et le capitaliste s'efforcent de rendre justice au travailleur en lui assurant ses anciens droits et privilèges et nous verrons ce dernier bénir comme autrefois la main de celui qui lui donne à manger.

L'ouvrier canadien n'a pas une âme de révolutionnaire. Elle le deviendra et suivra la

marée montante si, dans la situation qui s'aggrave sans cesse, le riche persiste à fermer son cœur à tout sentiment humain.

Pourtant, il dispose de tout ce qu'il faut pour créer du bonheur au sein de notre population et, par le fait même, accroître sensiblement le sien.

est d'être la messagère du progrès véritable".

"Tout demande au chrétien sincèrement, au Français digne de ce nom, à l'homme qui aime vraiment son frère, de ramener parmi nous la paix et la concorde et de s'appliquer sans retard et courageusement à la constitution de cet ordre nouveau que tous appellent".

Les conclusions des travailleurs chrétiens

Paris, 8. (P.C.-Havas). — "Il faut immédiatement et à tout prix organiser le monde du travail sur d'autres normes que la lutte des classes et au profit de quelques-uns": tel est, en une phrase, l'enseignement que les travailleurs chrétiens organisés en dehors de la Confédération générale du Travail tirent des grèves actuelles. C'est un des principaux militants responsables de la Confédération française de travailleurs chrétiens, M. Maurice Durand, qui veut bien exprimer pour Havas le sentiment général de ses camarades: "Nous assistons aujourd'hui à l'aboutissement mortel et final du libéralisme économique, dont les encycliques pontificales ne cessent pas de dénoncer les méfaits. La révolution sociale? Oui."

Revendications légitimes

"La révolution suffisante, si l'on sait la guider, dangereuse, si par impossible, elle venait à troubler l'ordre public. Avant tout il faut constater la légitimité des revendications ouvrières: juste salaire, vacances payées, quarante heures, hygiène des locaux. Il est normal de répartir plus équitablement entre les ouvriers et les capitalistes les avantages procurés par les progrès techniques. Il suffit d'ailleurs de lire l'encyclique *Rerum Novarum* ou *Quadragesimo Anno*, pour voir que l'établissement de contrats collectifs, par exemple, n'est nullement une revendication nouvelle. Mais attention! la question sociale est avant tout une question de moralité. On ne reconstruit pas un monde sans âme. L'avenir le prouvera aux matérialistes. C'est notre rôle à nous, ouvriers chrétiens, de nous le rappeler et de le rappeler sans cesse".

Principe de conciliation

Par ailleurs les organisations de la région parisienne de la Confédération française des Travailleurs chrétiens, comptant 30,000 adhérents, élaborèrent des instructions confidentielles dont Havas put prendre connaissance.

Ces instructions rappellent que les revendications professionnelles grévistes sont pour la plupart celles mêmes qui figurent dans le plan de la Confédération française des Travailleurs catholiques. Ils demandent à leurs militants de faire pénétrer dans leur action, au cours du conflit, les principes de la conciliation, du bon ordre et du calme dont se réclame le mouvement syndical chrétien.

André Saint-Germain, sec.-trés. Syndicat des Employés de Tramways.

CREDIT...

opérations sur une base nouvelle. Et alors l'assistance de l'Etat devra être effective, mais d'une façon tout à fait temporaire. Ce qui importera le plus, ce sera d'organiser l'épargne agricole en vue de la faire fructifier sur place.

* * *

D'autre part, le besoin de capitaux de l'agriculture peut provenir du fait qu'elle exporte ses épargnes. En vérité, c'est bien là le plus grand mal. Les cultivateurs se privent de leurs capitaux au bénéfice des autres classes de la société et cela de plusieurs façons:

Premièrement: Ils font des dépôts en banque. Or les banques n'ont pas pour objet de financer l'agriculture. Au contraire, leur charte leur défend le prêt sur hypothèque. Elles limitent donc leurs opérations à l'achat de valeurs négociables et à la pratique de l'escompte. Par conséquent, elles ne peuvent restituer à l'agriculture la dime des capitaux qu'elle en reçoit.

Deuxièmement: Ils achètent de l'assurance. Or les compagnies d'assurance ne prêtent pas à la campagne; elles aiment mieux placer leurs capitaux dans des fonds d'Etat, des obligations municipales ou scolaires, des valeurs immobilières, des actions et des obligations de compagnies de service public, d'exploitation forestière, toutes entreprises qui n'ont qu'un rapport très indirect avec l'agriculture.

Troisièmement: Ils achètent des actions de compagnies industrielles, commerciales, minières. On sait en effet qu'au lendemain de la guerre, la campagne fut la terre d'élection des courtiers marrons, véritables escrocs à collet blanc, qui vendaient comme valeurs de tout repos des actions de compagnies fictives.

Tout cela explique comment l'agriculture a exporté et exporte encore en ville ses excédents de capitaux. L'organisation financière actuelle est antiagricole. Au moyen de tentacules multiples, elle suce l'épargne agricole à mesure qu'elle se crée.

Et c'est pourquoi l'Etat est aujourd'hui forcé d'intervenir en faveur des agriculteurs. Les capitaux étant concentrés dans les villes, l'Etat les râfle au moyen d'emprunts et les redistribue dans la campagne. Moyen extrême, qui dénote, comme nous le disions plus haut, un détraquement du mécanisme économique.

* * *

Est-il possible de briser le cercle vicieux qui retient l'agriculture sous l'influence de la haute finance?

Certes, oui! Il y a deux moyens de le faire. Que l'agriculture organise d'une part ses propres entreprises économiques, coopératives de vente et d'achat, mutuelles de toute nature, qui travailleront pour elle et lui retourneront les argents qu'elles en recevront. Que d'autre part — et c'est la chose la plus importante et la plus pressée — les cultivateurs gardent au moyen de caisses coopératives d'épargne et de crédit.

On s'étonne à bon droit que les Caisses Populaires, après trente ans d'existence, soient si peu répandues. Ce fait s'explique à la lumière des événements passés. Si la crise peut avoir du bon à certains égards — et nous sommes de cet avis — c'est bien d'ouvrir les yeux des cultivateurs sur le problème urgent entre tous de l'organisation de l'épargne agricole. Tant que les cultivateurs n'auront pas repris la maîtrise de leurs capitaux il sera bien futile de les lancer dans d'autres entreprises coopératives. C'est par là qu'il faut commencer, car "l'argent est le nerf de la guerre".

Gérard FILION.
(La Terre de Chez Nous)

Property in the Social Household

By Charles Bruehl, D.D.

Since human development depends on material goods, man has a natural right to own property for his use. Material goods, however, are means towards ends, and these ends therefore impose limits on the amount of goods to which a man has a right for his personal use. From the moral point of view it is plain that, whilst a certain amount of material goods is indispensable and helpful to man, an excessive amount in all cases constitutes a danger for the individual, and in most cases proves actually harmful to his higher moral and intellectual interests. It is for the real good of the individual, and accordingly also for the common weal, that income for personal consumption be kept within reasonable limits. At a certain stage wealth becomes, as Ruskin very strongly puts it, "illth" which works great moral injury. Outlay for oneself cannot exceed a certain amount without becoming a source of corruption and perversion. The good life for man does not consist in the indefinite satisfaction of material wants, and hence an income which enables man to expand and satisfy ever-increasing material wants without regard for moral considerations cannot be a justifiable objective of human striving. The truly valuable aims of human existence can be attained with a moderate income for the simple reason that the legitimate material needs of man are restricted by his powers of consumption. Wholesome expenses can be kept down to a very low level, and will yet provide for all that is needed in a material way and at the same time supply ample opportunities for the fullest human development and for genuine happiness. What is beyond such wholesome and reasonable expenses ministers to the gratification of desires that for the benefit of spiritual growth and harmonious self-realization ought to be suppressed. An unlimited income for personal gratification, since it actually would defeat the purpose of human life, cannot be demanded by anyone as his natural right, and there is no reason why society should in any way favor methods that will help individuals to possess more than they can use for the own good. By its teaching concerning the end of life and by its ascetic tendency Christianity to a large extent prevented inordinate striving after wealth and encouraged the right use of riches. Its otherworldiness pointed to goods more desirable than those

which money can buy, and thus naturally allayed the fierce hunger for earthly possessions. The inculcation of the moral virtues, such as temperance and humility, stopped the sources from which flows the craving for sense pleasures. Whilst the Christian spirit held sway, the pursuit of wealth could not become an absorbing and dominating interest. Since the ascetic sentiment led men to restrain their desires for sensual enjoyment, the rich could not use their entire wealth for themselves and accordingly would be inclined to share it with the needy. The entire atmosphere of Christian civilization was hostile to that intense struggle for material wealth which has come into existence since the decline of religious influence in public life and the spread of secularism. Christian morality thus had very important social effects, inasmuch as it inhibited immoderate striving for earthly possessions, drew a clear line of distinction between lawful and unlawful needs, fostered an ascetical attitude towards sensual pleasure, and thus rendered men more willing to give to their destitute fellow-men what was not required for their own wants. Where the doctrine of materialism prevails, men will not recognize and admit that any portion of their income can be regarded as superfluous, for they can expand their wants indefinitely so that they will absorb their entire income. It is only the Christian view of life which protests against an employment of wealth that disregards the glory of God and the moral and spiritual good of man. Automatically, therefore, Christianity supplied a curb on the selfish and improper use of riches as well as on the inordinate pursuit of material wealth. Besides such moral regulations of the acquisition and use of wealth, there existed social and legal methods which aimed at the enforcing of the moral obligations, for in an imperfect world moral duty, if it is not to remain ineffective in most cases, needs legal backing. At that, many of the duties relative to the right use of property are of such a nature that they cannot be easily reached by law, and must be left to conscience, as the Holy Father pertinently remarks when He writes: "The putting of one's own possessions to proper use, however, does not fall under this form of justice, but under certain other virtues, and therefore it is a duty not enforced by courts of justice." (1) This, however, is certain: when religious and mo-

ral inhibitions have been removed as is unfortunately the case in our days, social and legal measures against the misuse of wealth become an imperative necessity.

Both for the protection of individuals and for the promotion of the common welfare public authority will have to take a hand in the regulation of industrial activities and supervise business to such an extent that incomes utterly disproportionate to human requirements are eliminated. This theory is daily gaining new converts. It is frankly stated and ably championed by Mr. Stuart Chase, who declares: "I think we should admit freely, with no quibbling, no qualifications, that the function of public business to-day is to do what must be done to assure the healthy survival of the whole community." (2) And in the mind of the writer healthy survival means that all members of the community have an income sufficient for all human needs, physical, recreational and cultural. That would spell the end of absolute business autonomy. The aim stated in such general terms is in accord with the dictates of fundamental justice and in harmony with the declarations of the Papal Encyclicals. The point to be settled is through what mechanisms and policies shall this regulation of industry and business be effected. The problem of regulation grows in difficulty with the increasing complexity of economic life. It is infinitely more difficult than it was in the Middle Ages, with their comparatively simple economic order. In our highly developed forms of industrial organization different types of ownership and different methods of control will be required for different situations. It is quite evident that some industries are more directly affected with a public interest, and that, as a consequence, these must come under more rigid public control. In this connection we may recall the fact that there existed much common ownership among the medieval guilds. A revival of common ownership on a large scale in our industries of national scope may prove an effective means of reducing excessive incomes to reasonable size and of spreading moderate incomes over a larger surface. When we say common ownership, we do not mean a type of ownership that is advocated by communists and state socialists, but rather a way of holding property suggested by vocational groups which the Holy Father has in mind. Common ownership in that case would imply common management and control, and one of the functions of these would naturally be the determination of the respective incomes of all engaged in that particular industry whether as directors or laborers.

All incomes within society should bear to one another a reasonable proportion. We must do away with the fiction that one man is worth so much more than another, and that therefore he is entitled to an income which bears no relation to those of the men working in an inferior capacity. Executive ability is not so rare as the recipients of high salaries would make us believe. In not a few cases success in that respect is not by any means due to exceptional talent, but rather to a certain ruthlessness which exacts the last ounce of strength from the subordinates. Such a trait is far from being commendable, and certainly deserves no special recompense. Management will not suffer much even if the incomes of high executives are levelled down considerably to meet those of the lower functionaries.

A gradation of incomes is desirable in order to stimulate initiative and put an edge on the spirit of enterprise, but the upper as well as the lower reaches of these incomes should be defined in such a way as to take into ac-

count human needs and the value of the services rendered to the community. In fixing the minimum, the chief consideration must be need. In fixing the maximum allowance will have to be made for the requirements of social status. Somehow or other men have the idea that those in more responsible positions must make a certain outlay for external display to impress others with the importance of their office. The idea seems to be as old as humanity, and therefore no doubt is essentially reasonable. The Middle Ages made very much of this idea, and based upon it the gradation of incomes. The sumptuary laws of these times are a corollary of this concept, and had the purpose of enforcing social distinctions. In determining what in any given case had to be regarded as superfluous, the idea of social status was again and again invoked. Thus, St. Thomas speaking of the duty of giving alms writes: "Secondly, a thing is said to be necessary, if a man cannot without it live in keeping with his social station, as regards either himself or those of whom he has charge. The necessary considered thus is not an invariable quantity, for one might add much more to a man's property, and yet not go beyond what he needs in this way, or one might take much from him, and he would still have sufficient for the decencies of life in keeping with his own position. Accordingly, it is good to give alms of this kind of necessary, and it is a matter not of precept but of counsel. Yet, it would be inordinate to deprive oneself of one's own, in order to give to others, to such an extent that the residue would be insufficient for one to live in keeping with one's station and the ordinary occurrences of life: for no man ought to live unbecomingly. There are, however, three exceptions to the above rule. The first is when a man changes his state of life — for instance, by entering religion, for then he gives away all his possessions for Christ's sake, and does the deed of perfection by transferring himself to another state. Secondly, when that which he deprives himself of, though it be required for the decencies of life, can nevertheless easily be recovered, so that he does not suffer extreme inconvenience. Thirdly, when he is in presence of extreme indigence in an individual, or great need on the part of the common weal. For in such cases it would seem praiseworthy to forego the requirements of one's station in order to provide for a greater need." (3) It goes without saying that this ideal of the requirements of one's social status could also be used to justify gross social wrongs, and was in fact frequently so used. Withal, it did stand for a limitation of income in accord with the demands of the public good, and gave no countenance to the liberalistic theory that a man can have a valid moral claim to an unlimited income for personal use. That also is explicitly stated by St. Thomas: "The temporal goods which God grants us, are ours as to the ownership; but as to the use of them, they belong not to us alone but also to such others as we are able to succor out of what we have over and above our needs." (4)

The scholastic theory concerning the moral restrictions on the expenses which a man should make for the satisfaction of his material wants, left ample room for cultural pursuits and did not encourage narrow parcimoniousness of a puritanical narrowness of life. For if it condemned avarice and covetousness, it lauded liberality and munificence. The sumptuousness which we find in those days consisted chiefly in the promotion of the arts and really elevated the general standard of living; it was quite different from the luxury of a materialistic age which devotes it-



self to sensual indulgence. Superfluous income can be employed in a socially beneficial way if its use is directed by the virtue of munificence of liberality. Accordingly J. Buridan writes: "By munificence we understand a habit inclining to the performance of great works, or to the incurring of great expenses, when, where, and in the manner in which they are called for — for example, building a church, assembling great armies for a threatened war, and giving splendid marriage feasts". Ethical teaching of this kind saw to it that surplus income was turned into socially beneficial channels and diverted to altruistic purposes. The great emphasis on the duty of almsgiving, though urged on religious and moral grounds, took on the character of an economic function and played an important part in the distribution of wealth. The ethical communism of the use of property, as we may not inaptly call it, stabilized the community, and headed off communistic theories and movements of the modern type. As soon as this teaching concerning the community of use came to be generally disregarded, tendencies similar to those in our days arose and demanded not only community of use but a community of ownership.

This appears clearly from a passage from Trithemius, written at the end of the fifteenth century. "Let the rich," he writes, "remember that their possessions have not been entrusted to them in order that they may have the sole enjoyment of them, but that they may use and manage them as property belonging to mankind at large. Let them remember that when they give to the needy they only give them what belongs to them. If the duty of right use and management of property, whether worldly or spiritual, is neglected, if the rich think that they are the sole lords and masters of that which they possess, and do not treat the needy as their brethren, there must of necessity arise an inner shattering of the commonwealth. False teachers and deceivers of the people will then gain influence, as has happened in Bohemia, by preaching to the people that earthly property should be equally distributed among all, and that the rich must be forcibly condemned to the division of their wealth. Then follow lamentable conditions and civil wars; no property is spared; no right of ownership is any longer recognized; and the wealthy may then with justice complain of the loss of possessions which have been unrighteously taken from them; but they should also seriously ask themselves the question whether in the days of peace and order they recognized in the administration of these goods the right of their superior lord and owner, namely the God of the earth." (5) Our whole modern development is foreshadowed in this passage: when the last vestiges of the scholastic teaching on the use of property were swept away, ownership itself was called into question and not only a community of use but a community of actual ownership was demanded. The one thing which saved the Middle Ages from bitter attacks on property was the universally diffused contempt for material goods. The modern abuses as well as the modern problem are the inevitable fruits of an over-

(3) *Somma Theol.*, II-II, Q. xxxii, art. 6.

(4) *Loc. cit.*, art. 4, ad 2.

(1) *Quadragesimo Anno*.
(2) "Government in Business" (New York City).

J. E. CLOUTIER

BOULANGER

2264 rue Fullum

AMherst 0606

EMILE-NAP. BOILEAU,
Sec.-trés.

ULRIC BOILEAU,
Prés.-gérant

Bureau: Tél. CHerrier 3191-3192

ULRIC BOILEAU, Limitée

ENTREPRENEURS GENERAUX

EDIFICES RELIGIEUX

4869, RUE GARNIER

MONTREAL

CHAUFFAGE

Service d'ingénieurs et d'ouvriers
spécialisés

PLOMBERIE

PLANS, DEVIS, ESTIMES FOURNIS POUR CHAQUE CAS
PARTICULIER

J.-W. JETTE, LIMITEE

2114 est, rue Rachel

MONTREAL

Tél.: AMherst 1788

attachment to the material goods of the earth.

If in the medieval scholastic teaching on economics use of property is more emphatically stressed, the reason is to be sought in the fact that under the social circumstances of the times property was far less mobile than it is in our days. The rise of cities with the consequent growth of the mechanical trades and the increasing importance of the merchant had only begun, and the general social background was still feudal. With conditions of property almost rigidly fixed, the main issue was that of the use of property. When however property became fluid and mobile, the question of the acquisition and exchange of property assumed greater importance and was made the subject of moral discussion. In our days of extreme fluidity and mobility of property the question of acquisition commands foremost attention. Moreover, the question of the use of property enters on a new phase. Using property in socially beneficial ways is no longer that of a charitable distribution of superfluous income, but rather that of a socially helpful business investment. The ideal modern property-owner opens up to his fellow-men opportunities of employment by means of which they acquire the necessities of life and eventually become property-holders in their own right. This new manner of using property has been made practical by the mobility of property and the wage system. Almsgiving is of secondary consideration in our economic system and should be restricted to such cases where an individual is unable to perform economically profitable work; the ordinary channel through which wealth is distributed is work. Both justice and charity require that the property-owner give work to his fellow-men. That is the social obligation which now rests on ownership. He who uses his wealth to create jobs serves the community well and administers his wealth in accord with the dictates of the moral law.

We may liken ownership to public authority, which the incumbent of public office does not possess for his own benefit but the good of the community. Productive property, in order to benefit society, must be properly managed, preserved, preserved and invested. This can be best done if the title to it rests with individuals; otherwise there could be no consistent and systematic employment. Hence St. Thomas says: "The temporal goods which God grants us, are our as to ownership." The capitalist owns his capital, and he can put it to any social use he pleases. If it really is his own, he feels in respect of it a strong personal responsibility and takes pains to invest it profitably, to keep it intact and possibly to increase it. That is for the good of the community, for it is quite essential that productive capital be not squandered but preserved for future use. In this sense we can say that private property is a public trust, and that the owner is a steward and not an absolute lord and master. The basic moral duty, therefore, of the property-owner is to manage his productive possessions in such a way that they will bear fruit and to share these fruits justly with those who cooperate in the work of rendering his property productive. Private ownership should remain, but it must be so fitted into the social structure that it really serves its basic purpose: the common good.

(From the Homiletic and Pastoral Review)

Catholicism in England

In his famous sermon on "The Second Spring", Cardinal Newman drew a picture of the Catholic body in this country in pre-emancipation days which has become classic. We were "but a few adherents of the Old Religion, moving silently and sorrowfully about, as memorials of what had been," we were "a gens lucifuga, found in corners and alleys and cellars or in the recesses of the country," "dimly seen, as if through a mist or in twilight, as ghosts flitting to and fro, by the high Protestants, the lords of the earth". At length "so feeble" did we become, that "contempt gave birth to pity, and the more generous of the tyrants actually began to wish to bestow some favour" on us, under the notion that our cause was so spent that it would never spread again.

The picture is substantially true; the Catholic cause in this land was all but stamped out, and its renaissance in our "Second Spring" was, as the Cardinal said, a wonder in the order of grace, a miracle. Yet this is not incomparable with another true picture, with which we of today are too little acquainted. All through its days of darkness and depression, the Catholic cause amongst us had not only an unbroken continuity, but also a life, a tradition and a culture, that were in themselves real and definite, and also exercised a certain influence outside. We of today owe much to that life, tradition and culture, and we should know of our heritage and learn to be proud of it and worthy of it. We are learning something of our debt to the English Martyrs, we should also learn something of the continuous heritage which their faith and constancy secured for us.

Hitherto there has been no general picture available of our life and institutions from our separation from the main current of the nation till today, save the 150 or so pages at the end of Father Stebbing's excellent general history of The Church in England. Information has had to be sought in the separate biographies and monographs, and important sections of our history remain, even so, uncovered. But fortunately a volume is now placed at our disposal which more than meets the need — Dr. David Mathew's new book, Catholicism in England, 1536-1935, published by Messrs. Longmans. It more than meets the need, for it is not only a masterly general sketch but also a brilliant gallery of pictures, alive, intimate and revealing, and an illuminating evaluation of the story as a whole.

What most of us, curious about our Catholic history, want to know about is the colourful period of vicissitude that lasted through the Stuart days, and the normal life of our Church and people after that, when driven underground. So, very wisely, Dr. Mathew deals only summarily with the tragic period from the separation from Rome to the end of Elizabeth's reign. But his summary is an essential preliminary to the story, for it not only exhibits the process whereby the religious and cultural unity of the country's history was broken, but also shows us the upbuilding of a Catholic and English culture which at length was to emerge as a principal current among the several that combined to make our Catholicism of today. St. John Fischer and St. Thomas More are the inevitable figures where-with such a story opens, and then with the end of the "high-strained" period of Elizabeth, and the missionary priests and martyrs, Catholics face first the alternating hopes and fears and then the dull depression that were to follow.

The Stuart period is known to most, even of educated Catholics, chiefly by certain high lights—the "Gunpowder Plot" and Titus

Oates, the reconciliation of Charles II and the tragic series of blunders associated with the name of James II. But there is much more than this in the story, which is in fact a continuous one. Comings and goings in Court circles and among the Catholic affairs within the political horizon, and the survival of a Catholic population consequently remained a public issue. The story must be read in Dr. Mathew's chapters to be seen in its real colours and proportions. It must be added that its most troublesome feature, the differences within the Catholic body itself — as well as those in the periods before and after, are treated in the most objective, understanding and conciliatory spirit.

It is for the period of our isolation and depression, from the Whig Revolution to the Emancipation, that Dr. Mathew gives us a particularly fresh and revealing view of our Catholic history. The great figures of Challoner and Milner — magnificently depicted — show us that in fact our "Second Spring" should be dated back right into our seemingly darkest days. When not only the Court but also a reputedly tenacious Catholic aristocracy too often failed us, a solid Catholicism was being built up, partly by the tenacity of the Catholic squires of the North, but even more by an equally tenacious Catholic people. Milner in particular knew how to re-build Catholicism on "the great mass of the Catholic body... the old core of England." He had them with him against the "Cisalpinis" and all these stood for. He foresaw, and worked towards, "the great future of Catholicism in the towns".

But we can never forget our debt to the loyal Catholic squires and their families, and Dr. Mathew's sketches of these give us some of his most fascinating pages. It is pleasant to think that their ostracism from public life had its alleviations. Often they became respected and even beloved in the local life of their districts, and were appreciated as fine English sportsmen—English organized cricket owes its origin to the founders of the Hambledon Club, John Nyren, and of the Marylebone Club, Mr. Stonor, and the Quorn Hunt is of similar foundation.

The story from Emancipation onwards is better known, but nowhere is it better to be viewed as a whole than in Dr. Mathew's book. At the end, the author, greatly daring, carries history forward into contemporary chronicle, with a substantial appreciation and criticism of English Catholicism right down to the death of Cardinal Bourne. Here an amplitude of readers, totally incapable of producing such a sketch of our present state, will feel themselves competent to criticise it. They may be left to do so, but unless they are very unreasonable they will find very little against which they can take exception. Dr. Mathew has wit, and a pleasant habit of understatement when pronouncing judgment — if the reader likes to fill the text out, he does so on his own responsibility.

We have a purpose in saying this. We hope that Dr. Mathew's book will be very widely read indeed, particularly by the younger generation to whom even Edwardian Catholicism is past history. And if they read it, and absorb what we think to be its lesson, they will not be at all well satisfied with the Catholicism we and they represent in England today. Let them fill out Dr. Mathew's understatement and supply them to themselves; indeed let us all do so. The Faith was quite miraculously preserved, continuously and strongly, in this country, and as miraculously nurtured into a new flowering by generation after generation of real Catholic heroism. What we want above all things today is something more of that spirit — The Universe.

God Bless our Home

After His return from Egypt the Christ Child went to Nazareth with His parents. There His blessed mother Mary and His foster father Joseph took up their abode, and there Jesus remained and "was subject to them". So began His hidden life.

It is highly significant that Jesus, our model, spent 30 of the 33 years of His life in complete retirement from the world. So quietly, indeed, did those years go by that we have scarcely any record of them at all. The canonical gospels are remarkably silent about this long period, and the many details furnished by apocryphal works are hardly worthy of belief. St. Luke does find one incident which occurred during that time that he considers interesting enough to preserve for us.

He tells of the boy Jesus, at the age of twelve, disappearing from the company of His parents while returning from the annual pilgrimage to Jerusalem. He describes the anxiety of Mary and her great relief and astonishment at finding the Child where she did. Jesus was in the temple amongst the doctors, confounding them with His knowledge, for He was about His Father's business. This was the only excursion of Jesus into the world during those first thirty years of His life.

A HAPPY HOME

So Jesus with His folks once more returned to Nazareth where Joseph kept a little carpenter shop. Dear reader, study closely the picture of that humble abode where Jesus, the Son of God, grew in age and in grace. Why do I ask you to study it? Because the home of Jesus, Mary and Joseph at Nazareth was the first Christian home and set the example for all to follow. Mary and Joseph serve as ideal parents and Jesus is the perfectly obedient, reverential and loving child.

So scrutinize well this model home. Was it a princely dwelling? Far from it. Was it equipped with every creature comfort? It was not. What was it, then, that made this home so perfect? Christian charity did it. A very simple abode it was, with few material advantages and no luxuries, but Christian faith and love made it the happiest of homes. Learn from this a salutary lesson.

The Christian home is all important. It is the foundation of society and the hope of the Church. It is the unit through which the Church works to save souls. It is the basis upon which rests the security of the whole social order — a foundation which must remain firm.

ITS VAST IMPORTANCE

Unfortunately, as all of us realize, the true Christian home is fast becoming a memory. Home life today is too often reduced to the absolute minimum. In many instances home is a place to sleep and very little more. For some people, indeed, it is just "the place where they get their mail." But a real Christian home is much more than that. It is not a mere dwelling place. It is the moral union of husband, wife and children — and the success of the home rests on religion and morality. Christian charity in its fullest and sweetest meaning should color the whole family life of every true believer.

The most powerful influence in the home is the good example of father and mother. Children learn first and best from their parents. A good environment in their formative years does more for them than is generally realized. Particular care in regard to their religious and intellectual training is an important point. A grave duty exists for parents to give their children a thorough Catholic education wherever possible, sending the children to a Catholic school. That is the way to give them character, to build them into upstanding men and women. Another point often forgotten is that parents should make their homes attractive as meeting places for the friends of their growing children. Here is something that will do very much towards keeping our Catholic youths as they should be.

CHRIST IN THE HOME

Children have their part to play in the Christian home. They must be taught and they must learn obedience. They must realize the position of their elders and give them due respect. Not only are they to love and obey them but they must look to them for guidance. Full and perfect understanding should always exist between parents and children.

In too many homes there are constant quarrels and jealousies and bickerings. There is no real peace in them because the Prince of Peace is excluded. Accordingly we should all strive to bring Christ into the home, and to live as though He were there.

Remember that the supreme example of Christian home life has been given to us by Christ Himself in His humble home at Nazareth, where He was subject to Mary and Joseph. Accordingly, we repeat, children, love your parents and show them respect. Parents, love your children and guide them properly. Strive mightily to make your home at least a faint copy of that first Christian home, something that will serve as a vestibule to our eternal home in heaven.

Rev. Charles E. CURLEY.

MODERNISEZ

VOTRE MAISON AVEC
LES PRODUITS

CRANE

APPAREILS SANITAIRES,

MATERIEL POUR CHAUFFAGE CENTRAL,

ROBINETTERIE, RACCORDS, TUBES,

TRAVAIL SUR TUBES, OUTILLAGE,

POMPES DOMESTIQUES, CHAUFFE-EAU, ETC.

CRANE

CRANE LIMITED, SIEGE SOCIAL: 1170 SQUARE BEAVER HALL
MONTRÉAL.

USINES: MONTRÉAL ET SAINT-JEAN, QUÉ.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES IMPORTANTES

PHARMACIE PINSONNAULT

1390 RUE ONTARIO EST, COIN PLESSIS - MONTREAL
Tél. AMherst 5544 - CHerrier 0376

Rapport du directeur du bureau international du travail pour 1936

(Service des relations ouvrières) Genève

De même que les années précédentes, le rapport du directeur du Bureau international du Travail pour 1936 présente le plus vif intérêt pour les organisations ouvrières. Ce rapport est régulièrement publié peu avant l'ouverture de la session annuelle de la Conférence internationale du travail (qui, en 1936, s'ouvre à Genève, le 4 juin); il ne constitue pas seulement un exposé des diverses activités de l'organisation internationale du travail durant l'année écoulée, mais étudie également les éléments d'où provient l'instabilité de la vie économique dans le monde. Il contient des suggestions positives pour le développement de

la politique sociale à travers le monde, développement dans lequel l'organisation internationale du travail peut jouer un rôle important. Les indications données par le directeur dans son rapport, dont certains passages importants sont reproduits ci-dessous, ont, d'année en année, suscité de la part des organisations ouvrières un très grand intérêt et ne manqueront pas de provoquer un important débat à la prochaine session de la Conférence.

L'oeuvre de reconstruction

Parmi les observations que le directeur du Bureau international du Travail formule au sujet de l'oeuvre de reconstruction

(Suite à la page 7)

Dans les Syndicats à Montréal et dans la Province

Il nous ferait plaisir de recevoir les communications des différents centres de la province vers le 10 de chaque mois. Les syndiqués catholiques forment une grande famille, nous sommes toujours heureux d'apprendre comment progressent nos confrères des autres centres.

Adresser les communications: La Rédaction de la Vie Syndicale, 1231 De Montigny, Montréal.

Nouvelles du diocèse d'Ottawa

Nos cercles d'études.

Les trois, cercles d'études, du diocèse, ont fait une excellente année de travail. Les réunions ont eu lieu, deux fois, le mois, à Gatineau-Mill, à Hull, et à Ottawa. Nous avons eu quatre réunions intercircles, au cours de l'année. Nos cercles d'études ont pris part à la Journée Sociale et à la Journée des Officiers. La clôture de l'année d'étude s'est faite le dimanche, 7 juin. Les comités exécutifs de nos trois cercles ont arrêté le programme des cours pour 1936-37. Le catéchisme social du R. P. D. Lévac, C.S.S.C., a été adopté comme Manuel pour l'an prochain. Nos groupements locaux regrettent qu'il n'existe pas de Fédération des Cercles d'Études, afin d'avoir plus d'unité et de cohésion entre tous les cercles affiliés à la C.T.C.C.

Nos contrats collectifs.

Notre région a des contrats collectifs dans la construction, dans la boulangerie, et chez les barbiers. Les trois comités conjoints siègent le même soir, à la Bourse du Travail, ce qui permet à l'Aviseur légal de prendre part aux délibérations, et au besoin, de donner les avis nécessaires. Le fonctionnement normal de nos comités conjoints est considérablement ralenti par le manque de ressources financières. Nos comités font cependant un bon travail. Ils ont gagné la majorité des causes intentées devant les tribunaux civils. La mentalité se fait assez rapidement parmi les patrons et les ouvriers, vis-à-vis la Loi de l'Extension juridique des Conventions collectives de Travail.

Syndicats de la Construction.

Les activités sont très encourageantes dans le domaine de la construction. Nos syndicats catholiques jouissent de la Préférence syndicale sur plusieurs constructions religieuses, et un bon nombre de syndiqués ont de l'emploi, sur des constructions locales. Notre région a cependant été envahie, par un trop grand nombre d'ouvriers étrangers, venus prendre la place des résidents. Le gouvernement fédéral, et les conseils municipaux d'Ottawa et de Hull, ont tenté de porter remède à cette fausse situation, mais sans y réussir totalement. Nos syndicats de la construction sont bien décidés à demander l'intervention pratique de la Fédération du Bâtiment, en la matière.

Propagande anticommuniste.

Nos Syndicats catholiques collaborent avec les autres groupements locaux, dans un beau mouvement anticommuniste. La fondation, à Ottawa, d'un Refuge pour les Chômeurs, par la Baronne de Hueck, est l'oeuvre principale de ce mouvement. Mme la baronne de Hueck est elle-même une Russe, victime des persécutions et de la révolte communiste. Mme la baronne est une excellente catholique, et un apôtre social. Elle est venue porter la parole aux délégués de la Journée Sociale des Syndicats Catholiques Nationaux. La publicité faite par notre centre, dans les journaux de Hull et d'Ottawa, ainsi que dans le Bulletin paroissial de Notre-Dame-de-Grâce, de Hull, constitue également une propagande anticommuniste.

Nouvelle fédération provinciale

DES SYNDICATS DE L'INDUSTRIE DU TEXTILE.

Le 7 juin dernier après-midi eut lieu à l'édifice des syndicats catholiques de Montréal la fondation d'une nouvelle fédération qui groupera tous les syndicats catholiques et nationaux du textile de la province de Québec. Cette fédération aidera les syndicats fondés jusqu'à date et procédera à la formation de nouveaux organismes par la province. D'ici quelque temps, on commencera la préparation d'un contrat collectif provincial qui réglementera les conditions de travail des ouvriers de cette industrie.

L'élection des directeurs de ce nouvel organisme donna le résultat suivant: MM. Albert Côté, président, et Frédéric Lécuyer, secrétaire général, tous deux de Montréal; MM. Albert Renault, de Magog, Jos. Leclerc, de Montmorency, Albert Valcourt, de St-Hyacinthe, Joseph Hugo, de Sherbrooke, et Elie Lalumière, de Drummondville, tous cinq vice-présidents.

La Fédération demandera sous peu sa affiliation à la Confédération des Travailleurs catholiques de Montréal et son incorporation au gouvernement provincial. La réunion était sous la présidence de M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C. Parmi les principaux directeurs on remarquait MM. l'abbé Côté, aumônier général de la Confédération; Philippe Girard, président du conseil central de Montréal; Léonce Girard, secrétaire général; Osias Filion, président de la Fédération du Bâtiment, et plusieurs autres. Près de soixante-quinze délégués étaient présents à la réunion et représentaient les principaux centres du textile de la province, tels que Montréal, Québec, Farnham, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Louiseville, Montmorency, Valleyfield et Drummondville.

Employés d'hôpitaux

Les Infirmiers et aides laïques de nos hôpitaux de Montréal sont en excellente voie d'organisation. Les autorités ont respectueusement accédé aux désirs des Souverains Pontifes et de l'autorité religieuse du diocèse. La coopération promet ici d'être des plus excellentes et cordiales.

Nos nouveaux syndicats n'ont pas toujours rencontré pareil accueil pour guider leurs premiers pas.

Conseil de construction

Les métiers de la Construction à Montréal revoient l'honneur de leur activité des anciens jours, grâce au travail intelligent de leurs trois agents d'affaires. On leur demande souvent plus de main-d'oeuvre qu'ils n'en ont sous la main. Les ouvriers des métiers manuels devraient se faire un devoir de joindre le Syndicat de leur métier pour leur plus grand bien et celui de leur famille.

Le Congrès de la C. T. C. C. se tiendra cette année à St-Hyacinthe les 13, 14, 15 et 16 septembre prochains.

La Semaine sociale des Trois-Rivières

LES TROIS GRANDES SEANCES du soir

Outre les cours qui se donnent à raison de trois par jour, la Semaine sociale comporte trois grandes conférences — le premier, le troisième et le dernier soir, auxquelles les présidents d'honneur confèrent par leur personnalité un éclat particulier.

La Semaine des Trois-Rivières ne manquera pas à cette tradition. Le lundi soir, 20 juillet, M. Adéard Leduc, avocat, professeur à l'Université de Montréal, parlera des devoirs professionnels. Sa conférence sera présidée par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable E.-L. Patenaude. Le mercredi, 22 juillet, le conférencier sera M. l'abbé Philippe Perrier, professeur au scolasticat Saint-Charles de Joliette, qui traitera de l'Eglise et de la restauration sociale. S. Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I., présidera cette séance. Le vendredi, 24 juillet, soirée de clôture, la conférence sera donnée par le R.P. Georges-Henri Lévesque, O.P., professeur au Collège Dominicain d'Ottawa. Il parlera de "l'âme de la corporation". L'évêque des Trois-Rivières, S. Exc. Mgr Comtois, président d'honneur, dira les derniers mots de la Semaine.

Ces séances, comme les cours qui seront donnés durant la journée, sont ouvertes au public, hommes et dames. On y entre sans invitation et sans carte. Tous ceux qui désirent y assister seront les bienvenus. Nous publierons sous peu le programme complet de la Semaine.

Fédération du bâtiment

La Fédération du bâtiment demande à tous les syndicats affiliés de lui faire parvenir au plus tôt leurs résolutions concernant les métiers du bâtiment, afin de faciliter le travail du Congrès.

Tous les syndicats affiliés devront aussi payer leurs cotisations afin que le secrétaire puisse fermer ses livres et préparer son rapport au Bureau Confédéral.

* * *

Granby — Nouveau syndicat affilié, groupant la majorité des gens de l'endroit.

* * *

St-Jean d'Iberville — Le syndicat est en bonne voie d'organisation.

La boulangerie

Les syndicats de la Boulangerie sont heureux d'apprendre que le bi'l revalidant leur convention de travail a été sanctionné par le lieutenant-gouverneur.

Donc à Montréal les conditions de l'automne dernier redeviennent en vigueur légale. Félicitations aux officiers du syndicat et du Comité conjoint qui ont su si bien manoeuvrer pour le plus grand bien des ouvriers de cette industrie.

Cartes d'Affaires

AVOCATS

ANTONIO GARNEAU

AVOCAT et PROCUREUR

de l'étude

Bertrand, Guérin, Goudrault & Garneau

276 OUEST, RUE ST-JACQUES - MONTREAL

ERNEST BERTRAND, C.R.,

Substitut Senior du Procureur Général.

C.-E. GUERIN, C.R.,

M. GOUDREAULT, C.R.,

ANTONIO GARNEAU, C.R.,

H.-N. GARCEAU, C.R.,

MARCEL PIGEON.

TÉL. Plateau 2673

Germain Charland

AVOCAT

Du bureau légal
CHARLAND & CHARLAND

57, rue ST-JACQUES O.
MONTREAL

JULES DUPRÉ

AVOCAT ET PROCUREUR

de l'étude

Duranleau, Duranleau & Dupré.

60 OUEST RUE ST-JACQUES - MONTREAL

J.-H. Michaud, LL.M., René Duranleau, LL.L., Jules Dupré, LL.L.,
Paul Duranleau, LL.B.

HArbour 9291

COMPTABLES

Tél. LAncaster 2412

ANDERSON & VALIQUETTE

Comptables - Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.

Roméo Carle, C.A.
A. Dagenais, C.A.

84, RUE NOTRE-DAME O.,

MONTREAL

CHerrier 2171

Portes et châssis métalliques
Latte métallique
Couvertures: cuivre,
ardoise, composition.

Eastern Steel Products

1335 Ave. Delorimier,
Montréal, Qué.
Limited

Lisez et faites
lire

LA VIE
SYNDICALE

Chez les plâtriers



résulter des unes et des autres. Ni les unes ni les autres ne sont d'ailleurs les causes foncières des discordes actuelles; ils en sont plutôt les symptômes. La source de nos maux git dans l'appauvrissement effectif ou menaçant, le fléchissement des niveaux de vie, le sentiment d'insécurité dont les hommes souffrent pour leurs enfants et pour eux-mêmes, et qui assombrit l'avenir de la présente génération dans de nombreux pays.

"Ce n'est donc pas exclusivement dans les pactes politiques, les rectifications de frontières ou les conférences de désarmement qu'il faut chercher le remède à la situation. De telles méthodes ont été mises à l'épreuve; si elles ont échoué, c'est parce qu'elles ne permettaient pas d'atteindre à la racine même du mal. Aussi commençons-nous, maintenant, à parler de l'abolition des restrictions commerciales, de la répartition des matières premières, de la stabilisation des monnaies, de la conclusion d'un accord monétaire international, de la reprise des emprunts internationaux, non plus simplement comme de remèdes nécessaires pour hâter la guérison économique, mais comme de conditions indispensables à la stabilité de toute l'armature politique. Après bien des hésitations, nous commençons à nous familiariser avec cette vérité que le libre arbitre politique exercé sans tenir compte des contingences économiques conduit notre monde moderne à la catastrophe. Nous commençons tout juste à comprendre que le nationalisme économique du XVIII^{ème} siècle est une chose proprement désastreuse au XX^{ème}.

Les progrès scientifiques et mécaniques, qui rapprochent rapidement les bornes extrêmes du globe, non seulement ouvrent aux habitants de celui-ci l'accès à toutes ses richesses, mais ils leur en permettent la multiplication indéfinie. Rien ne s'oppose à ce que l'on puisse améliorer les conditions générales et les commodités de la vie humaine au delà de tout ce qu'on pouvait imaginer jusqu'ici. De telles évidences n'échappent d'ailleurs pas aux masses qui, grâce à l'instruction, à la presse, à la radio et au cinéma, en sont parfaitement informées. Et pourtant notre époque voit le monde ébranlé par le plus désastreux cataclysme économique de son histoire; le chômage et la misère atteignent des proportions sans précédent, la défectuosité de la répartition des matières premières devient plus manifeste que jamais. De nos jours, l'inégalité du sort, entre les pays ou entre les individus, apparaît plus aisément et elle est ressentie plus amèrement qu'aux temps passés où le champ de l'information était singulièrement plus étroit et où l'art de déformer ou d'exagérer les événements pour des fins politiques ou nationalistes était encore rudimentaire.

Telles sont quelques-unes des raisons qui ont fait de questions économiques et sociales des problèmes politiques de premier plan dans l'ordre national et international, et qui ont amené à considérer que la réunion d'une conférence économique universelle était un élément indispensable de tout nouvel effort visant à un règlement final des différends politiques. Il n'est plus possible désormais de dissocier l'avenir de la paix de celui de la justice sociale."

Caractères généraux de la vie économique en 1935-36

Après avoir étudié le bilan de la vie économique au cours de l'année écoulée ainsi que les indices généraux de la production industrielle dans un grand nombre de pays, M. Buller constate:

"Il est notoire que, dans les principaux pays industriels, la fabrication d'armements s'est largement développée, soit que l'on y produise pour le compte des gouvernements de ces pays, soit qu'il s'agisse d'exécuter des commandes venant de l'étranger. Jusqu'à quel point par exemple, l'augmentation remarquable de la production de fonte et d'acier (que l'on peut noter en Allemagne, aux États-U-

nis, en Italie, au Japon, dans le Royaume-Uni, en Tchécoslovaquie et dans l'U.R.S.S.) doit-elle être attribuée à cette cause? Pour quelle part le renouveau d'activité des industries chimiques, automobile, vestimentaire et houillère, est-il imputable à la même origine? La prospérité industrielle fondée sur la préparation à la guerre est non seulement de sinistre augure, mais encore mensongère et illusoire. La fabrication d'armes n'ajoute rien au patrimoine national. C'est une forme de dépenses nationales stérile et improductive. Encore que cette fabrication puisse exercer sur l'économie d'un pays un effet plus stimulant que celui de travaux publics — dans la mesure où les dépenses engagées sont plus fortes et plus variées — les conséquences économiques en sont beaucoup moins profitables, car elle n'ajoute rien à la richesse permanente de la nation. Elle fait peser sur les contribuables une charge qui est exactement du même ordre que l'impôt nécessaire au paiement des indemnités de chômage. C'est une activité qui, loin de concourir au relèvement du niveau de vie de la nation, a plutôt tendance à l'abaisser. Le pays qui importe des matières destinées aux armements ne produit rien à exporter en contre-partie: sous le régime actuel du troc, il lui faut réduire les importations des denrées alimentaires nécessaires à ses habitants, ou celles des matières premières indispensables à l'activité économique normale.

Mais cette politique recèle une menace plus grave encore: les pays qui ont développé leurs industries de guerre pour lutter contre le chômage et maintenir ainsi une prospérité factice n'ont plus réduit le rythme de leurs fabrications d'armements dans la crainte des répercussions sociales qui résulteraient de ce ralentissement. De plus, la course aux armements intensifs engendre partout, inévitablement, un état latent d'inquiétude, d'alarme même, qui freine la saine reprise des affaires et des placements, et, par là, retarde encore le retour à une situation normale. En l'état actuel du monde, il faut donc pour apprécier exactement la portée des symptômes de reprise qu'atteste une production industrielle renaissante, mettre dans l'autre plateau de la balance les conséquences économiques défavorables du réarmement. C'est là, peut-être, le moyen le plus saisissant de montrer que l'apaisement politique est l'indispensable condition préalable de toute vraie prospérité matérielle.

Il n'y a pas lieu de préciser pour le moment la mesure dans laquelle l'amélioration générale — pour modeste qu'elle soit — des prix agricoles est due à des causes naturelles ou à quel point elle résulte de stimulants artificiels tels que les subventions, les tarifs protecteurs et les restrictions à la production. On doit constater, en tout cas, que cette amélioration s'est produite. La situation de grands pays agricoles, tels que l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada et les États-Unis, nous en apporte amplement la preuve. L'augmentation du pouvoir de consommation qui doit suivre la reprise industrielle dans les pays pourvus d'un vaste marché intérieur, comme la Grande-Bretagne et les États-Unis, permet d'espérer que ce progrès pourra se maintenir. Il se poursuivrait même à une cadence plus rapide et se soutiendrait avec plus de constance si d'autres grandes unités industrielles, telles que l'Allemagne, pouvaient élever leur niveau de vie en rétablissant leur position sur le marché mondial. Dans la plupart des pays, néanmoins, l'écart béant qui existait au plus fort de la crise entre les prix respectifs des produits agricoles et des articles manufacturés n'a pas encore disparu."

La guerre, obstacle au progrès social

Le directeur fait allusion à la crainte de la guerre, que l'on constate de divers côtés; il conclut: "C'est là une nouvelle preuve que tout espoir de relèvement économique restera une chimère tant que n'aura pas été écartée la crainte d'un autre effondrement

encore plus désastreux, de toute l'armature politique internationale. Au moment où nous écrivons ces lignes, l'Europe se trouve, une fois de plus, à une croisée de chemins où doit se pointer son destin. Il en est peut-être de même de l'Asie. Si une nouvelle explosion de violence allait se produire sur l'un ou l'autre de ces continents, la présente génération devrait renoncer à tout espoir de prospérité réelle, même si notre civilisation pouvait survivre à la catastrophe. A n'en pas douter, les causes fondamentales qui ont à nouveau conduit le monde au bord de l'abîme doivent être cherchées surtout dans les vices profonds de la structure économique, vices imputables à la guerre mondiale ou démesurément aggravés par elle. Il est certain que si l'on ne tente pas un effort concerté pour remédier à ces vices, la menace d'une conflagration nouvelle ne saurait être conjurée. Que tous les pays aient la volonté de collaborer, dans un esprit constructeur, pour atteindre ce but, et la tâche ne s'avérera pas insurmontable, encore que nul ne puisse en contester l'immense difficulté. Mais, à défaut d'un tel esprit, l'avenir apparaît, à vrai dire, bien sombre.

Nous sommes à un moment où l'art de gouverner les hommes doit s'élever à des vues plus hautes qu'à aucune époque depuis 1914. Nous vivons peut-être une de ces heures psychologiques fugitives où une parole, une décision hardie et clairvoyante peut changer pour des générations le destin de l'humanité. Si on laisse passer l'heure, il faut craindre qu'à bref délai la discussion des problèmes économiques et sociaux n'ait plus guère qu'un intérêt académique."

Le chômage et ses remèdes

Le directeur souligne qu'à l'heure actuelle on ne mesure plus le progrès social par la cote de la bourse, les statistiques de la production et du commerce, mais plutôt par les statistiques de l'emploi;

Il indique ensuite:

"Quel que soit l'angle sous lequel on examine la situation sociale, le chômage reste et restera probablement la question de premier plan. Un système de protection des travailleurs, d'assurance-maladie ou de garantie des salaires, si perfectionné qu'il soit, n'a guère de valeur pour l'homme qui est sans travail.

En Belgique, le régime d'assistance aux sans-travail est en cours de réorganisation et, en Grande-Bretagne, l'assurance-chômage a été étendue à l'agriculture, mais les dispositions les plus marquantes prises en cette matière au cours de 1935 sont l'institution de systèmes nationaux d'assurance-chômage au

(Suite à la page 8)

L'apostolat laïc

L'Apostolat laïc a-t-il sa raison d'être? — Je réponds oui, et je m'explique.

Il nous arrive parfois de rencontrer parmi les nôtres, des gens qui s'étonnent de voir un ami se faire le propagandiste de la religion catholique. Ces gens se figurent, que seul le prêtre ou le religieux a le droit de prêcher la doctrine de l'Eglise. Quelle erreur! Vous comprendre, chers lecteurs, que l'homme du monde n'est pas seulement catholique lorsqu'il est à l'intérieur d'une église, mais bien partout où il se trouve. Que servirait à l'homme d'être catholique à l'église et une fois sorti de semer le scandale ou la discorde ou encore de laisser l'ennemi de l'Eglise, qui travaille à l'extérieur celui-là, détruire la morale? Il est évident que la vie extérieure d'un homme doit correspondre à ses croyances intérieures.

Alors nous sommes d'accord, un homme qui se dit catholique doit être catholique partout où il se trouve. Maintenant, est-il possible au Clergé de protéger et surveiller continuellement la conduite extérieure de l'homme? Assez difficilement. Donc je conclus qu'il est absolument nécessaire qu'il se trouve à l'extérieur, parmi les gens du monde, des hommes aux fermes convictions, prêts à protéger leur foi et celle de leurs confrères, contre les attaques antireligieuses. Cela est une des prérogatives du laïque et c'est ce qui s'appelle faire de l'apostolat.

Pour atteindre notre but il faut à tout prix que nos efforts convergent vers le même but. C'est donc avec joie que l'apôtre laïque a appris que le Saint-Père venait d'instituer un Comité central d'Action catholique afin de grouper les laïques du monde entier. M. Philippe Girard, dans ses causeries, a maintes fois soutenu qu'il ne fallait pas que deux organisations, travaillant pour le même but, se détruisent l'une l'autre, mais centralisent leurs efforts sous les ordres d'un même chef.

C'était le désir de tous que de pouvoir centraliser nos efforts et cet acte de Notre Saint-Père est bien la plus grande récompense que nous puissions recevoir pour le travail que nous avons fait par le passé.

Chers lecteurs, vous vous demandez peut-être s'il était absolument nécessaire d'instituer une centralisation pour l'apostolat laïque? Je réponds oui, et j'ajoute: Le communisme, l'ennemi public, essaie de détruire en centralisant ses efforts vers Moscou, nous, les catholiques, nous maintiendrons notre foi en centralisant notre travail vers Rome.

Albert DUFORT

M. A. Bédard, victime d'un accident de travail, qui vient de partir pour l'île d'Orléans. Les membres de l'Association offrent à M. Bédard leurs meilleurs souhaits de bonne vacances et de prompt rétablissement.

Les plâtriers et finisseurs en ciment de Montréal voient l'activité d'autrefois renaître au sein de leurs syndicats, tous les hommes de leur métier devraient se joindre à leur Association.

Chez les cordonniers

M. Alfred Marois, président de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada, division de Québec, a été élu, le 3 juin, président du comité paritaire de l'industrie de la chaussure, à la séance tenue aux quartiers généraux de Montréal. Il succède à M. Wilfrid Gagnon, démissionnaire.

M. Marois est également président de l'Association des manufacturiers de chaussures de Québec et de la Chambre de commerce de Québec. M. Gagnon reste président honoraire du comité et assistera à toutes les séances. On a discuté de nouveau, à la réunion des délégués, le renouvellement du contrat collectif des cordonniers. Aucune décision définitive n'a encore été prise.

RAPPORT...

(Suite de la page 9)

tion mondiale, on peut relever le passage suivant:

"C'est seulement en faisant tomber les barrières artificielles qui, à l'heure actuelle, faussent l'idée que nous nous faisons de l'homme dans la société, que l'on pourra parvenir à une vision plus claire des problèmes du temps présent. Comme nous l'avons souligné plus haut, la distinction purement abstraite entre l'économique et le social cesse déjà d'exercer sur les esprits ce pouvoir d'enroulement qui a tant contribué à détourner la pensée et l'action des hommes politiques des principes du gouvernement rationnel. En présence des faits qui attestent l'interdépendance des objectifs économiques et sociaux, la pensée moderne se libère peu à peu de cette ancienne servitude. De même, la distinction entre les aspirations économiques, sociales et morales des hommes, d'une part, et leur activité politique, de l'autre, disparaît devant une conception plus réaliste de l'histoire. La guerre ne procède pas seulement ou principalement d'un sentiment de convoitise pour des territoires ou de la soif de butin ou de prestige. Elle naît aussi de mauvaises conditions de vie, du sentiment de l'insécurité économique, du désir d'émancipation morale ou sociale. Les fondateurs de l'organisation voyaient juste en dissociant des liens indissolubles entre la paix et la justice sociale."

"L'idée, encore vague, commence à se faire jour que les revendications territoriales et les programmes d'armements ne constituent pas les problèmes fondamentaux; on pressent l'impossibilité, si l'on n'attaque pas le mal à sa racine, d'atténuer la tension internationale qui semble uniquement

TOUJOURS

le même bon vieux



MAIS!

dans un NOUVEAU FLACON PLAT



85c

10 oz.

26 oz. \$1.90

40 oz. \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Montréal et Berthierville

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

HOTEL LAFAYETTE

A.-H. PATENAÚDE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

RAPPORT...

(Suite de la page 7)

Canada et aux Etats-Unis. Jusqu'à une époque relativement récente, toute mesure de ce genre était regardée, dans ces deux pays, avec un certain dédain et tenue pour inutile, nuisible et inapplicable. Mais la crise économique y a montré la nécessité d'un régime national d'assurance, et la pratique de l'assistance-chômage a prouvé, comme elle l'a fait d'ailleurs, que les sommes dépensées pour venir en aide aux sans-travail entrent directement dans la circulation et sont un stimulant pour le marché intérieur.

Le travail productif

Sur ce point, le directeur déclara :

"Nul, à la vérité, ne suppose sérieusement que le fait de fournir à un homme une maigre subsistance sur les deniers publics soit satisfaisant pour le bénéficiaire ou pour la société. Si les sommes mises en circulation sous forme de prestations ou de secours de chômage ont une valeur économique appréciable, combien celles-ci seraient plus fortes si les chômeurs étaient tenus de fournir en retour un travail productif! Et pour ce qui concerne les jeunes gens, combien il serait plus avantageux pour la collectivité qu'à défaut de possibilité qu'on ne peut plus les ignorer."

d'emploi ils fussent occupés à compléter leur instruction générale ou leur éducation professionnelle qu'engendre inévitablement l'oisiveté complète! A mesure que la crise se prolonge, ces vérités élémentaires sont devenues si apparentes

Les entreprises publiques

Le directeur cite plusieurs exemples de l'action du gouvernement dans différents pays: il conclut ensuite:

"Pour résumer la situation économique générale, on peut dire qu'une amélioration sensible s'est produite dans les trois quarts environ du monde. Cette amélioration est le résultat non des anciennes méthodes d'ajustement automatique de l'économie, mais d'une série d'efforts résolus faits par les gouvernements pour "remettre de l'ordre dans la maison". Des mesures énergiques ont été prises en vue de ranimer l'activité de l'économie nationale par le financement d'entreprises publiques, la réduction de la dette publique et du taux d'intérêt, le versement de subventions à diverses branches d'activités industrielles ou agricoles, l'encouragement à la construction d'habitations, et enfin par la dépense de sommes considérables pour l'assistance aux sans-travail.

Que ces mesures aient contribué à stimuler efficacement la reprise des affaires dans de nombreux pays, cela n'est guère contestable, mais elles n'ont

pas encore été mises à l'épreuve pendant un temps suffisamment long pour qu'on puisse porter sur elles un jugement définitif.

Toute la technique expansionniste est encore relativement neuve, et l'étude plus approfondie de son mode d'application pourra bien révéler que des erreurs ont été commises. Encore qu'on puisse affirmer sans crainte que cette technique a contribué puissamment à lutter contre la crise, il serait excessif et dangereux de prétendre qu'elle a réussi à la maîtriser définitivement.

Bien qu'il y ait eu une diminution assez importante du chômage, elle ne correspond nullement à ce qu'on aurait pu raisonnablement attendre. Dans des pays comme l'Allemagne, la Belgique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Suède, où, sous l'impulsion d'une politique expansionniste, une reprise économique très nette s'est produite, le chômage se maintient à un niveau excessif, qui ne correspond nullement à la situation des affaires. Ce phénomène inquiétant ne peut être supprimé par un coup de baguette magique et ne saurait être tenu pour négligeable."

Le chômage technologique

Le directeur indique à ce sujet:

"Ce phénomène, qui a déjà jeté une ombre sur la dernière période de prospérité, notam-

ment aux Etats-Unis, reparait nettement maintenant que le chômage, suite de conjonctures défavorables, est en recul. Comme nous le disions dans notre rapport de l'an dernier, l'évincement des travailleurs par le développement ou le perfectionnement du machinisme, loin d'être arrêté par la crise, a tendance à accélérer, en période de dépression économique. Il est naturel que les employeurs qui sont obligés de rechercher toutes les économies possibles en vue de la compression de leurs prix de revient, s'appliquent en premier lieu à réduire leurs frais de main-d'oeuvre en adoptant des procédés de simplification du travail et en installant de nouvelles machines chaque fois qu'ils le peuvent. C'est lorsque les affaires sont meilleures que l'on remplace le vieil outillage. Tout chef d'entreprise actif se procure naturellement les machines les plus modernes qu'il peut trouver et la mise en service de celles-ci entraîne presque toujours une réduction plus ou moins forte du personnel. Il s'ensuit que la production de l'entreprise s'accroît à une cadence beaucoup plus rapide que le nombre des travailleurs qu'elle emploie et que le nombre des chômeurs se maintient à un chiffre supérieur à ce qu'il eût été, à volume de production égal, si les conditions d'exploitation étaient restées les mêmes."

La surpopulation est-elle une cause de chômage?

A cette question, le Directeur répond:

"On ne saurait, de toute manière, prétendre que le surpeuplement soit la cause profonde du chômage. Il n'y a pas de raison de supposer que, si l'exploitation et la distribution des richesses du globe s'effectuaient d'une façon rationnelle, tous les individus en âge de travailler ne pourraient être entièrement occupés, ni qu'ils ne pourraient avoir un niveau de vie supérieur à celui qui existe actuellement dans de vastes étendues des cinq parties du monde.

Une meilleure organisation de l'industrie, une plus grande liberté des échanges commerciaux ainsi qu'une direction et une répartition plus intelligentes de la monnaie permettraient de juguler le chômage. D'ores et déjà des progrès considérables ont été réalisés dans cette voie par certains pays. Mais, comme nous l'avons souligné avec insistance chaque année dans nos rapports, l'action uniquement nationale ne suffit plus pour résoudre le problème social et économique. Cette action a besoin d'être complétée et coordonnée par des mesures internationales. Ni l'aménagement de l'économie le plus judicieux, ni la prévoyance la plus grande ne peuvent, s'ils sont limités au cadre national, porter tous leurs fruits dans un monde qui, internationalement, en est encore à la période du chaos. L'ordre national est impuissant en présence du désordre international. Dans toute recherche d'un remède contre le chômage, on est fatalement amené à déborder du cadre des frontières nationales et l'on se trouve aux prises avec le véritable problème économique du siècle, celui de savoir comment il est possible d'instituer une économie internationale correspondant à cette interdépendance des différents pays que le génie de l'homme a créée."

Durée du travail

A propos du mouvement tendant à une réduction générale de la durée du travail, le Directeur formule l'observation suivante:

"La réduction de la durée du travail, en effet, a été préconisée surtout comme un moyen de lutte contre le chômage.

En fait, dans quelques pays et dans certaines branches de l'industrie où un grand nombre de travailleurs ont été réengagés, la campagne menée en faveur de la réduction du nombre d'heures de travail n'a pas toujours gardé le même degré d'intensité. Il est compréhensible, à la vérité, que, là où les salaires ont été baissés fortement, les travailleurs appuyés par leurs organisations s'efforcent en premier lieu de rétablir leur niveau de

vie, avant de réclamer l'amélioration des conditions de travail. En présence de la reprise des affaires, ils se sont préoccupés d'augmenter plutôt leurs gains que leur loisirs. Néanmoins, il ne semble pas que l'opinion qui a trouvé son expression dans une convention générale adoptée par la conférence au cours de sa dernière session ait été sérieusement ébranlée et l'on continue de croire qu'une nouvelle réduction de la durée du travail dans l'industrie sera tôt ou tard inévitable. Cette attitude s'explique sans aucun doute dans une large mesure par le fait dont nous avons déjà parlé, à savoir que, dans la plupart des pays où la reprise est manifeste, la cadence du réemploi est nettement plus lente que celle de l'augmentation de la production. Les événements récents, bien loin d'apporter un démenti à ceux qui considèrent comme probable que les occasions d'emploi continueront à être réduites par l'effet des progrès techniques, sont venus renforcer une telle opinion. C'est pourquoi l'on accorde une attention soutenue à la question de la réduction de la durée du travail, et, si les progrès en cette matière sont lents, du moins sont-ils constants."

Salaires et politique des salaires

"L'année 1935 n'a pas été marquée par des modifications très sensibles des taux des salaires nominaux ou des taux des salaires réels. Dans les pays — comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande — où les taux des salaires nominaux ont légèrement augmenté, ce relèvement a été neutralisé, voire dépassé par la hausse du coût de la vie. Inversement, dans les pays — tels que les Pays-Bas ou la Pologne — où les taux de salaires ont quelque peu fléchi, la baisse du coût de la vie a plus ou moins contrebalancé ce mouvement, en sorte que les taux des salaires réels n'ont guère varié. Si, en Belgique, les taux des salaires nominaux et réels ont diminué parallèlement, cette régression s'est trouvée compensée par une augmentation simultanée du temps du travail effectué et de l'emploi en général. Au Japon aussi, l'année a été marquée par un certain fléchissement des taux des salaires nominaux qui, joint à une légère hausse du coût de la vie, s'est traduit par une baisse notable des taux de salaires réels.

Cependant, il importe de ne pas oublier que les taux des salaires, réels ou nominaux, n'offrent pas un indice exact du revenu des travailleurs. Que les taux des salaires horaires augmentent ou que le coût de la vie fléchisse, on est porté à en conclure que la situation économique des ouvriers s'est sensiblement améliorée. Une telle conclusion n'est vraie que dans la mesure où les salaires ont pu obtenir un emploi constant et régulier. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, où l'indice des bordereaux de salaires permet de comparer les taux de rémunération et de revenu total des travailleurs pourvus d'un emploi, il est symptomatique que, malgré le relèvement des taux de salaires nominaux à un niveau légèrement supérieur à celui de 1929, le revenu total des travailleurs pourvus d'un emploi n'a pas encore atteint les deux tiers du chiffre correspondant de 1929."

L'économie dirigée et l'agriculture

Le Directeur s'étend longuement sur les plans élaborés et les essais réalisés dans divers pays en vue d'aboutir à l'organisation de l'activité industrielle; il fait ensuite ressortir la situation de l'agriculture et conclut à cet égard:

"Dans la plupart des pays, l'Etat a été obligé d'intervenir avec énergie afin de sauver l'agriculture d'un effondrement total. Il n'est pas douteux que les dispositions diverses qu'il a prises ont permis de faire face, avec un succès plus ou moins grand, aux circonstances spéciales qui avaient rendu son intervention nécessaire..."

(Suite à la page 10)



"L'arrière-grand-père savait apprécier les bonnes choses!"

La Bière **MOLSON'S** Export

LA · BIÈRE · QUE · VOTRE · ARRIÈRE · GRAND · PÈRE · BUVAIT

La direction de l'opinion publique

Le temps présent est aux dictatures. La dictature la plus puissante et la plus changeante est celle de l'opinion publique. Elle est la seule puissance qui peut forcer l'âme et la volonté d'un homme. Ce qui constitue sa grande force libre c'est que l'homme, devenu son esclave, continue à se croire libre et revendique comme siennes les idées qu'elle lui a imposées. Voilà pourquoi les dictatures politiques essaient toujours de se rendre favorable cette force occulte.

L'homme (même s'il ne descend pas du singe) est tenté d'imiter ce qu'il voit autour de lui universellement admis. Le lecteur ordinaire est asservi à son journal. Ses idées, son interprétation de la vie, ses réactions devant les événements sont strictement celles de son journal. Cependant il se croit toujours libre, il estime posséder des idées personnelles, très originales; en fait il a abdiqué toute personnalité, il n'est plus qu'un miroir de son quotidien et une répétition "standardisée" de son voisin. L'opinion habilement gouvernée, dosée, graduée, peut amener par une évolution lente et imperceptible tous les états d'âme désirés. Prenez le peuple le plus pacifique de la terre. Supposez qu'une puissante campagne d'opinion soit entreprise par un gouvernement belliqueux, une opposition ambitieuse ou des fabricants de munitions. Chaque jour, la presse apporte des preuves formelles de l'esprit d'hostilité du voisin: incidents de frontières, brimades économiques, etc. Le peuple s'inquiète, demande des précautions. Les mouvements de troupes, les manoeuvres l'excitent. Le radio chante des épopées guerrières, rappelle les fastes militaires de la nation, fait passer un souffle héroïque dans les âmes. Que faut-il de plus pour faire accueillir par des vivats une déclaration de guerre? C'est ainsi qu'en Europe chaque nation dénigre ses voisines, les montre comme des barbares pillardes, des conquérants inassouvissables, exalte la guerre sous des prétextes de protection, et envoie ses fils à la mort "pour la civilisation et la liberté!"

Au siècle dernier, l'opinion ne possédait comme moyen d'expression que le prêche, l'école et la conversation. Elle ne prenait d'ampleur que sous forme de réaction commune d'individus soumis à des événements communs: famine, guerre, oppression fiscale. Aujourd'hui, l'opinion est une puissance irrésistible, dictatoriale, infini-

ment multipliée dans notre monde moderne par ces moyens puissants, universellement répandus que sont le cinéma, le journal, la radio; influence incontrôlée parce que, assailli de toutes parts, l'homme n'a plus le temps de réagir, de contrôler et de raisonner ce que l'opinion lui sert tout assaisonné.

Dans ce contrôle tout puissant de l'opinion publique où est l'influence catholique? Où est le rayonnement de la pensée catholique? Absente. Son adversaire acharné, le matérialisme, règne en maître, se pavane, s'étale, et tous lui font la cour, même les catholiques. Le libéralisme a proclamé la religion affaire privée et lui a interdit de sortir du sanctuaire, du foyer et de l'Eglise. Les catholiques ont docilement adhéré à ce libéralisme, se sont contentés de vivre leur religion pour eux-mêmes et ont perdu tout souci du prosélytisme. Dans la lutte incessante entre l'esprit et la matière, l'esprit a le dessous parce que ceux qui devaient partout le rayonner, l'ont enfoncé dans leur vie privée et l'ont exilé de leur vie publique, sociale et professionnelle, bref de tous les milieux où ils pouvaient exercer une influence, de tous les milieux où se forge l'opinion. Ils ont implicitement renoncé à leur droit d'influencer l'opinion et celle-ci leur a bientôt refusé ce droit. Le terrain abandonné fut occupé par l'adversaire qui monopolisa l'opinion et ses formes d'expression les plus modernes et les plus puissantes: le cinéma et la radio.

L'abandon qui a livré au matérialisme l'opinion tout entière a été causé par une conception purement négative de la religion; on a enseigné ce qu'il ne fallait pas faire, on a oublié de dire ce qu'il fallait faire. — Le catholicisme n'est pas un code prohibitif, c'est une vie. Il ne supprime aucune tendance foncière de l'homme, aucun amour, il les épanouit, les épure, les exalte dans le sens du bien. Il est une façon jeune et neuve d'exposer des choses éternelles: c'est de les repenser dans le cadre où l'on vit. Si les catholiques se retirent du cadre de la vie moderne, comment pourront-ils en comprendre les aspirations et montrer comment leur doctrine y répond? L'homme ne s'intéresse qu'à ce qui vit. Seuls les efforts constructifs rencontrent le succès de l'opinion. — Pour influencer l'opinion publique, il faut vivre catholique, agir catholique.

Louis B. CHAMPAGNE
Extrait de *Jennesse*. Mai 1936

curé de tout repos, un calme curé, possédant, avant l'éternité, son *Requiem aeternam*. Pas le sou... pas de bonne... pas de mur mitoyen... ne mettant jamais le pied dans les plates-bandes de personne... trop vieux pour créer aucune oeuvre... soutenant à peine les existantes.

Un dernier débris de confrérie avait même achevé de s'effriter sous son règne, parce qu'une petite demoiselle qui devait chanter au Rosaire, ayant eu mal à la gorge, en avait désigné une petite autre, et que M. le curé, ignorant ce remplacement, avait demandé lui-même à une petite troisième, et, qu'au dernier moment, forcé d'opter entre les deux chanteuses, il les avait suppliées de s'arranger ensemble, et, avec le même ensemble, elles lui avaient remis leur démission avec une figure en coin de rue:

— Ah! vous avez dit que j'avais dit qu'elle avait dit!... Ouf!...

Pauvre curé!... On lui avait supprimé 150 francs pour une desserte; on avait démolé sa sacristie sans lui en parler; par contre, on avait rebâti son presbytère, le dos à la route et toutes les fenêtres sur le cimetière, pour le distraire!... On avait "ébranché" ses arbres en pleine sève, etc. Un tas de gentilles délices, quoi!...

Maintenant, c'était lui qui allait en contre payer la note épiscopale!...

— Ah! l'évêque avait dit ceci! Ah!... il avait dit cela!... Eh bien, attends un peu!...

Et le maire s'excitait sur la route, décapitant les hautes herbes, faisant sauter les cailloux.

— Un curé... mais à quoi ça sert-il?... Ça coûte 900 francs... Voyons, toi, le père Boulanger, peux-tu me dire à quoi ça sert un curé?...

— Dame... fait l'adjoint, qui n'aime pas à se compromettre.

— A quoi ça sert?... Mais à rien de rien!... J'vas liquider l'affaire tout de suite... *illico presto*, en rentrant... pas vrai, père Lehoux?... Nous devancerons la séparation de l'Eglise et de l'Etat... J'expulse demain le curé du presbytère et je fais de l'église un grenier à foin... Le père Lehoux ne répondait pas.

— Tu ne réponds rien?...

— C'est que tu vas vite, le maire... Y a pas à dire, tu vas vite!

— Précisément!... C'est les vendanges à c't'heure... Préfères-tu qu'on y fasse un pressoir dans l'église?...

Le père Lehoux retira sa pipe, lui qui couchait avec, signe évident qu'il allait dire quelque chose de grave.

— Si le curé s'en va... et si tu engranges du foin dans l'église, espèce de conscrit, où qu'on dira la messe pour les Trépassés dans quinze jours?...

— On la dira pas, c'te bêtise!

— Ah... on la dira pas... Mais c'est que moi, j'ai l'habitude d'y aller, aux Trépassés... et ça me gênerait beaucoup de ne pas l'entendre pour les vieux. Tel que je te le dis, Monsieur le maire!... et je suis pas le seul!

— C'est pas tout!... Après la Toussaint, va venir la Noël, la messe de minuit... la crèche où que je conduis mes gosses... Eh bien, ça me gênera de ne pas entendre les cloches cette nuit-là... de ne pas voir la chapelle allumée, la crèche et tout le tremblement!... Le château, lui, il aura son précepteur... mais nous, les pauvres types?... tu me suis? Et puis, c'est pas tout!

— Après la Noël, il y a le Carnaval... et des fêtes où tout le monde va à la messe, eh bien, ça me gênerait encore, moi qui ai payé mon banc, de voir une botte de foin à ma place, et que le dimanche soit un jour comme les autres jours, sans qu'on ait une raison pour mettre ses affutiaux! Et puis, tu sais, c'est pas encore tout?...

— Y a ma fille qui a neuf ans... si qu'on ferme l'église... si qu'on supprime le curé... où qu'elle fera son catéchisme et sa Communion la petite?...

— Tu l'enverras aux Herbiers!

— A une bien!... Pourquoi pas ici? Est-ce qu'on est plus abien que ceux des Herbiers, dis? Et puis, c'est pas encore tout! Si que je me marie ma grande fille... où que c'est que tu veux que je la marie? En-

tre nous, c'est pas parce que tu te mets une sous-ventrière tricolore que tu peux faire un sacrement de mariage?... Tu ne pourrais même pas faire une cuillerée d'eau bénite!... Ceux qui ne se marient qu'à la mairie... tu sais bien comment qu'on les appelle?... Et si elle a un petit gas, ma fille, qu'est-ce qui le baptisera?... C'est-y toi peut-être?

Le père Lehoux s'arrête pour rallumer sa pipe.

— T'agite pas!... C'est pas encore tout... Si que je perds la vieille ou le père... on est mortel, tous et un chacun... alors qui est-ce qui leur z'y donnera les Huiles?... Qui est-ce qui leur dira la messe si l'église est pleine de foin?... Il faudra peut-être qu'on les terre là tout de suite, ses parents... comme quand Azor il a fait sa crevaizon?... Tu dis que le curé y sert à rien de rien... moi je trouve qu'il sert énormément... surtout à c't'heure... que, sans lui, on est des brutes, comme qui dirait mes boeufs qui mangent, qui travaillent, qui dorment... C'est le curé qui nous fait relever le front vers le bleu... et c'est pour ça que tous les pays y en ont des curés, et qu'y en auront toujours... et qu'à l'Oseraie nous serons pis que des sauvages!... Qu'en penses-tu, père Boulanger?...

— Dame!...

— Et toi, Monsieur le maire?

— Je pense que tu es un républicain calotin!...

C'est pourtant à cause de ce primitif calotin que les habitants de l'Oseraie ont encore autre chose dans leur église, aujourd'hui dimanche, que des bottes de foin... Mais elles leur viendront bientôt, ces bottes, si les électeurs n'ouvrent pas l'oeil... et le bon!... M. le maire et sa Loge les désirent trop!

A quand la paille pour le peuple?

Le rapatriement

Les journaux nous apprennent, l'autre jour, la nouvelle d'une motion sur l'immigration présentée par M. le sénateur Sauvé où, entre autre choses, on peut lire ce qui suit:

"a) le rapatriement des Canadiens émigrés devrait être efficacement encouragé avant toute autre immigration;"

Cela nous rappelle que plus de trois quarts de siècle nous poussâmes, en dehors du pays la population native canadienne.

Par milliers, chaque année, les Etats-Unis recevaient nos hommes tout faits, prêts à aider au développement économique du pays. Ils furent une source de richesse pour le pays qui les reçut et les mit au travail.

Nulle politique ne fut plus payante que celle du rapatriement car les rapatriés, choisis avec soin, en plus de leur valeur comme capital humain, rapportèrent, en argent et en effets, plus de dix dollars pour chaque dollar dépensé à faciliter leur retour.

A cet appoint, comme valeur économique, il faudrait ajouter celle des propriétés rurales, fermes abandonnées pour la partie totale, qu'ils remirent à la culture.

Il est des milliers de Canadiens résidant aux Etats-Unis encore propriétaires de fermes au Canada, qui ne demanderaient pas mieux que de revenir au pays, si nous facilitions leur retour.

La motion de M. le sénateur Sauvé est-elle une indication que nous allons rétablir la politique du rapatriement?

J.-Ernest LAFORCE

Le 6 juin, 1936.

A quoi ça sert un curé...?

— Monsieur l'évêque... commença le maire prétentieusement.

— Monseigneur... rectifièrent les deux adjoints, un peu gênés.

— Messieurs!...

Et, dans le salon acajou et veours passé de l'évêché, les trois paysans s'assirent, raidés dans leur blouse bleue, les mains sur leur canne.

— Voilà, dit le maire, nous sommes venus, à c't'heure, car nous voudrions être débarrassés de notre curé.

— De M. l'abbé Boucart?...

— De lui-même!...

— C'est la crème des hommes!

— Le petit lait seulement.

— Demandez plutôt à l'instituteur!... Et puis, il reçoit des journaux hostiles... les prête

il élève des lapins... il n'a pas mis de drapeau le 14 juillet... C'est pas un vrai républicain... quoi! Nous voudrions

quelqu'un plus franchement dans le mouvement... tenez, comme celui d'Étrepigny-le-Haut.

— Mais enfin, que lui reprochez-vous au juste à votre curé?

— Son hostilité au gouvernement!

— Ce n'est qu'un mot!

— Alors, fait le maire vexé, si ce n'est qu'un mot!...

— Que le gouvernement soit honnête, et tous les prêtres seront ses amis!

— Comment?... La République n'est pas honnête?... C'est du nouveau ça!...

— Je vous en prie... pas de tartarinade ici. Maintenant, écoutez ma réponse: Je connais M. l'abbé Boucart... je le regarde comme le prêtre le plus accommodant de mon diocèse... et vous, un peu le contraire!... Si vous m'obligez à le déplacer, je vous prévienne... vous n'en aurez pas d'autre!...

Le maire se dresse alors, comme si un percuteur l'avait projeté hors de son fauteuil:

— Ça suffit, Monsieur l'évêque... On ne se passe pas de pain, mais de curé!... Ah! malheur!

Et, avec un geste digne, le maire s'avance vers la porte, la figure rouge d'indignation entre ses deux pattes de lapin.

Or, Monseigneur connaissait parfaitement le cas.

Dans la commune de l'Oseraie, c'était une manie de taquiner le curé, une sorte d'état d'âme.

L'évêque avait choisi jadis l'abbé Boucart comme on choisit un

RAPPORT...

(Suite de la page 8)

En outre, lorsque l'Etat intervient dans l'agriculture, il peut, moins que dans toute autre branche d'activité, tracer des limites à son action. Dès l'instant qu'un produit est soumis au contrôle, on est porté presque irrésistiblement à étendre celui-ci aux autres cultures. D'autre part, lorsque le prix d'un article revient à un niveau normal, cette amélioration pousse les cultivateurs à augmenter la production de l'article en question, et la difficulté devient grande d'empêcher la production de dépasser le chiffre réel de la demande. Les conditions pressantes qui ont nécessité l'application dans une si large mesure des méthodes de "planning" à l'agriculture n'ont aucunement disparu. Il y a encore surproduction latente de la plupart des denrées agricoles. Tant qu'il en sera ainsi, le "planning" restera nécessaire. En d'autres termes, à moins que l'on ne puisse relever sensiblement le niveau général de la consommation des denrées alimentaires et des matières premières agricoles, les perspectives paraissent très éloignées d'un retour à la liberté dans cette branche de production. Mais si l'on admet que la restriction de la production et la réglementation des prix continuent à s'imposer, une série de questions se présentent à l'esprit: là où le contrôle actuellement appliqué s'exerce dans un cadre limité, pourra-t-on en éviter l'extension progressive à l'ensemble de l'agriculture? Les prix agricoles peuvent-ils être contrôlés sans que l'on en vienne en fin de compte à réglementer le prix des terres de culture? Le crédit agricole de source privée présentera-t-il encore de l'intérêt pour les capitalistes lorsque l'Etat aura entrepris la révision des dettes agricoles? L'Etat peut-il garantir la situation matérielle des paysans par une législation de protection ou de réglementation sans se préoccuper en même temps des conditions de travail des salariés agricoles? Enfin, un contrôle étendu de l'agriculture s'avèrera-t-il compatible à la longue avec une absence complète de contrôle des autres industries et professions? Ce sont là des questions qui concernent l'avenir, mais que les circonstances actuelles permettent déjà de prévoir.

Travail des femmes

Le directeur mentionne l'enquête à laquelle le bureau procède actuellement au sujet de l'emploi de la main-d'oeuvre féminine. Il fait observer à ce sujet: Il est probable que le prétendu antagonisme qui oppose les intérêts respectifs des travailleurs des deux sexes dans l'industrie est en grande partie imaginaire. Il y a lieu de noter, à ce propos, que, lors de la reprise d'activité de l'industrie textile en Belgique et en Grande-Bretagne, il a fallu, dans un nombre appréciable de cas, res-

treindre le réembauchage d'ouvriers parce qu'on ne disposait pas d'un nombre suffisant d'ouvrières qualifiées indispensables pour certaines fabrications. De toute manière, il est grand temps d'examiner la question du travail féminin sous ses divers aspects, et la décision du Conseil d'administration, qui charge le bureau d'entreprendre cette étude, doit être pour tous un sujet de satisfaction.

Tâche d'information du bureau international du travail

Le directeur fait ressortir le nombre croissant des demandes d'information entraînant d'importants travaux de recherches techniques qui ont été adressées au bureau par des gouvernements et des organisations ouvrières et patronales. Il donne à cet égard les précisions suivantes: Ces demandes ont été reçues de tous les points du monde; au nombre des pays d'où elles provenaient, on peut citer l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, la Bulgarie, le Canada, le Chili, la Chine, l'Etat libre d'Irlande, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, le Japon, la Pologne, le Siam, la Suisse, la Turquie et l'U.R.S.S. La diversité de l'origine de ces demandes permet de juger de la variété de leur caractère. Plus nombreuses et plus différentes encore les unes des autres ont été les demandes d'informations patronales, les syndicats ouvriers et d'autres institutions privées ou semi-officielles. L'une des fonctions les plus importantes pour l'exercice desquelles le bureau a été établi est de fournir les renseignements dont ils ont besoin aux membres de l'organisation et aux associations d'employeurs et de travailleurs; les travaux que cette fonction lui impose deviennent avec le temps de plus en plus considérables. Il est clair que l'effort demandé au personnel a grandi dans des proportions correspondantes, et cet effort a été d'autant plus considérable pendant les années récentes que, depuis 1931 jusqu'en 1936, le nombre des fonctionnaires n'a pas été accru.

Perspectives d'avenir

Le directeur conclut: On peut dire que l'avenir apparaît pour l'organisation pleinement encourageant. En dépit des perturbations de l'ordre international et des inquiétudes qu'elles font naître, notre institution poursuit son oeuvre sans relâche. Les importants problèmes dont elle est saisie sont envisagés par elle avec sagesse et raison. Elle n'a rien perdu de son pouvoir de concilier les opinions et les intérêts divergents des pays. Dans les temps actuels de discorde et d'insécurité politique, le plus salutaire des services que l'organisation internationale du travail puisse rendre au monde est sans doute de lui démontrer que, dans le champ étendu où elle exerce son action, la coopération universelle peut devenir une réalité vivante.

Catholics and Marriage

(1) *Impediments To Marriage:* Our Saviour having raised the contract of marriage between Christians to the dignity of a Sacrament, gave His Church full power to regulate it. This power has ever been exercised by the Church, at all times and in all places, in such a manner as to intimate that it is hers by Divine right — not through any concession of man, but through the will and testament of Our Divine Saviour. The Council of Trent has therefore defined that it is within the power of the Church to establish impediments to marriage, and that the judgment of matrimonial causes belongs to the ecclesiastical courts. The impediments set to marriage, whether by Divine Right of Ecclesiastical Law, are intended to safeguard the holiness and honesty of conjugal unions. There is a grave obligation to reveal any implements known with regard to an approaching marriage. This obligation is

(f) Difference of religion, that is between a baptized person and one who is not baptized. (g) Clandestinity, or secrecy, when the parties do not get married in the presence of their parish priest and two witnesses. (B) *Prohibitive Impediments* Difference of religion, (mixed marriage), that is between a Catholic and a baptized non-Catholic. (2) *Celebration of Marriage:* The only valid marriages of Catholics are those contracted in the presence of the parish priest or Bishop, (or before a priest delegated by one or other of these) and two witnesses. This necessity of contracting marriage before the parish priest or bishop or their delegate affects all Catholics whether contracting marriage with another Catholic, or with a non-Catholic, but does not affect non-Catholics contracting marriage among themselves. No civil law or decision of civil courts can change these prescriptions of the Church, or prevail against them in any way. (3) *Mixed Marriages:* That is to say, the union of Catholic and non-Catholic. The Church tolerates these marriages only in order to avoid greater evil, because when souls are separated on religious grounds there is little hope of their agreeing on other points. And in the long experience of the Church, she has seen the sad and disastrous outcome of too many such marriages. The Church has ever opposed these unions because of the danger to which it exposes the Catholic party and the children born of this marriage. There is reason to fear that both will meet with difficulties in practising their religion, and thus grow weak in the faith or even lose it entirely. The following are the conditions necessary for a mixed marriage in this diocese: (a) Promises to be signed by both parties of marriage, by which the non-Catholic party promises to regard the marriage bond as indissoluble, except by death; and that the Catholic party be permitted the free exercise of religion according to the Roman Catholic Faith; and that

all children of such union be baptized and educated in the Catholic faith; and that only the Catholic marriage ceremony take place. The Catholic party must promise, in writing also, that all children be Catholics. (b) A course of instructions in the teachings of the Catholic Church are given to the non-Catholic party previous to the marriage. The object of these instructions is to enlighten ignorance, to overcome prejudice, remove erroneous notions in regard to Catholic doctrine and practice, and prevent as far as possible, the divisions, differences and unhappiness that frequently arise in mixed marriages through misunderstanding in religious matters. (4) *Marriage before a non-Catholic Minister:* Catholics who present themselves before a non-Catholic minister to contract marriage should know that they contract an absolutely invalid union, sin mortally, commit a great scandal in communicating as to divine things with heretics, and incur excommunication reserved to the Bishop. Needless to say, the same excommunication is incurred by a Catholic attempting union with a non-Catholic before a Protestant minister. (5) *Necessary Requirements:* (a) When the contracting parties belong to different parishes, the marriage should take place in the parish of the bride. (b) The parish priest should demand a certificate of Baptism from both parties; or from the Catholic party only, in the case of a mixed marriage. (a) Everything possible must be done to make sure that both parties are free to marry according to the laws of the Church. (d) The publication of the marriage banns must take place in both the parish of the bride and that of the groom three times at the Parochial Mass (High Mass), unless the Bishop dispenses. (e) Catholic parties should be in the state of grace for the reception of this Sacrament. (f) Parties intending to contract marriage should give at

Soyons Conséquents...

Les Campagnes d'Action Chez Nous se multiplient devant l'angoissant problème posé par la décroissance de nos forces économiques.

Acheter chez nous ne doit pas se limiter aux seules choses indispensables à notre vie matérielle, mais bien s'étendre à toutes les sphères où nous possédons des activités.

Dans le domaine de l'assurance-vie, notre Compagnie vous offre des contrats attrayants, garantis par de solides réserves, et par nos trente ans de Service au Public Canadien-Français.

Réserves \$4,000,000.00
Versé aux assurés \$8,000,000.00

Compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Siège Social: Montréal
La seule compagnie Canadienne-Française d'Assurance sur la vie

least a month's notice to the pastor.

Tableau des assemblées des Syndicats, 1231 rue Demontigny

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
Menuisiers Pressiers de journaux Terrassiers - manoeuvres Section féminine de la chaussure Industrie du chapeau B. Exé. des cordonniers	Maitres-barbiers Coiffeurs Conseil de Construction	Monteurs No 1 Cuir à semelles Conseil d'imprimerie Gantiers Machinistes Chauffeurs d'autos	Cercle Léon XIII (assemblées suspendues pendant l'été)	Briqueteurs Tailleurs de cuir Tressers Plâtriers et finisseurs en ciment Monteurs Negger Head No 7
Pressiers de ville Auto-Voiture Employés barbiers Peintres Travailleurs du Port (27 N.-Dame E.) B. Exéc. des cordonniers	Exécutif des Tramways Fonctionnaires municipaux Lattes métal. Empl. de la Cité Plombiers	Monteurs No 1 Cuir à semelles Chauffeurs d'autos Machinistes Electriciens Distributeurs de pain Distributeurs de lait	Conseil Central Maréchaux ferrants et forgerons	Tailleurs de cuir Tressers Briqueteurs (Temple du travail) Tailleurs de pierre Plâtriers et finisseurs en ciment Employés d'hôpitaux Lattes de bois Monteurs Negger Head No 7
Menuisiers Terrassiers - manoeuvres Section féminine de la chaussure Industrie du journal: adressographes expéditeurs distributeurs B. Exéc. des cordonniers	Association des Postes (au Bureau de Poste) Conseil de construction	Monteurs No 1 Cuir à semelles Typos Relieurs Machinistes Chauffeurs d'autos	Cercle Léon XIII (assemblées suspendues pendant l'été)	Briqueteurs Tailleurs de cuir Tressers Plâtriers et finisseurs en ciment Monteurs Negger Head No 7
Pressiers de ville Fédération de l'imprimerie Auto-Voiture Peintres Travailleurs du Port (27 N.-Dame E.) B. Exéc. des cordonniers	Syndicat des Tramways Empl. de la Cité Plombiers	Monteurs No 1 Cuir à semelles Machinistes Chauffeurs d'autos Electriciens Distributeurs de pain	Conseil Central	Tailleurs de cuir Tressers Briqueteurs (Temple du travail) Plâtriers et finisseurs en ciment Tailleurs de pierre Lattes de bois Monteurs Negger Head No 7
B. Exéc. des cordonniers.		Monteurs No 1 Chauffeurs d'autos Machinistes		Tressers Tailleurs de cuir Plâtriers et finisseurs en ciment Monteurs Negger Head No 7

Note: Le Syndicat des boulangers, section de l'intérieur, se réunit le 2e et 4e samedi.

Encouragez nos annonceurs

CLairval 7902 Service courtois et diligent
AQUILA LAPOINTE
ASSURANCES
Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident —
Maladie, etc., etc.
4466, RUE LAFONTAINE (Angle William-David) MAISONNEUVE MONTREAL
MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

PLateau 8844*
PHOTOGRAVURE FEDERALE LIMITEE
J.-M. POTVIN, vice-président. Edifice UNITY MONTREAL

Succ.: 723, Mont-Royal Est — Tél. FA. 1717
Tél. AMherst 8810
L.-D. Fontaine & Frères
PRELARTS, LINOLEUMS, CARPETTES
1963, rue Ontario Est Montréal

Pour vos YEUX et votre BOURSE
Consultez les spécialistes officiels des Syndicats Catholiques Nationaux
L'EXAMEN DE VOS YEUX
Par un PERSONNEL de SPECIALISTES OPTOMETRISTES et "BACHELIERS EN OPTOMETRIE" qui ne peut-être meilleur pour toute personne qui porte ou qui devrait porter des verres.
Reputation enviable Occasion exceptionnelle
TAIT-FAVREAU, Ltée
LORENZO FAVREAU, O.O.L.
265, rue STE-CATHERINE EST — Tél. LA. 6703
SUCCURSALES: 6890, rue St-Hubert Tél. CA. 8344 3871, Ste-Catherine Est coin Bourbonnière — FR. 5900
270 AVE VICTORIA — ST-LAMBERT — Tél. 791
LA PLUS GRANDE INSTITUTION D'OPTIQUE DU GENRE AU CANADA

Service jour et nuit CHerrier 8676
GARAGE LAMY
LAVAGE, GRAISSAGE, HUILAGE et REPARATIONS GENERALES
1310 DEMONTIGNY EST (Entre Panet et Visitation)

Librairie Beauchemin Limitée
430, rue St-Gabriel — Montréal
LIBRAIRES — EDITEURS — IMPRIMEURS

Prof. W. Hug, docteur en droit, St-Gall :

L'ordre corporatif et le mouvement syndical

Parmi les problèmes qui se posent aux législateurs et aux spécialistes de la politique sociale de l'époque actuelle, l'un des plus difficiles est celui de la rénovation de la vie économique. Et c'est là une tâche très urgente, car, d'une façon évidente, le système actuel s'avère incapable de surmonter les difficultés économiques existantes et, dans tous les pays, les mesures employées pour vaincre ces difficultés sont contraires à l'esprit de l'ordre actuel et, par conséquent, l'enfreignent. Sur le plan économique international, la libre concurrence a perdu presque toute son efficacité comme principe régulateur, et, sur le plan national, il l'a perdue pour une bonne part. Le protectionnisme croissant des divers pays, causé par la détresse économique et ayant reçu, au point de vue idéologique, une nouvelle impulsion du fait des tendances d'autarchie, a supprimé la liberté économique sur le plan international où elle a fait place à un système de réglementation des échanges internationaux par le moyen d'une politique de compensation. La liberté économique à l'extérieur étant cependant une condition de la liberté économique à l'intérieur, l'abolition de celle-ci ne permet plus le maintien, dans sa totalité, de celle-ci. Et voilà pourquoi nous avons vu, au cours des dernières années, tous les pays s'immiscer dans l'activité économique privée pour la régler par les moyens législatifs et la contrôler par des organismes spéciaux de l'Etat. Les mesures prises en faveur des groupes économiques en détresse (industrie, agriculture, banques, navigation) et quelle que soit leur forme, ont résulté en une diminution de la liberté économique individuelle. Qu'on se rappelle seulement l'organisation forcée de tous les entrepreneurs d'une branche de production par les ententes industrielles obligatoires ou leur contrôle par l'Etat, ou bien qu'on se rappelle l'immixtion de l'Etat dans la formation des prix telle que même les pays les plus libéraux comme l'Angleterre, la France, les Etats-Unis, l'ont connue. C'est justement dans ces pays que l'Etat, obligé de mettre la sauvegarde des intérêts de la collectivité au-dessus de celle des intérêts de l'individu ou des groupes individuels, et forcé d'intervenir par la force des conditions économiques, a agi à l'encontre des principes du libéralisme. Pour la première fois, une telle intervention s'est manifestée d'une manière évidente à l'époque de l'économie de guerre, mais elle ne fut pas moins évidente au cours des années de crise que nous venons de traverser. Aujourd'hui cependant, ces mesures n'ont plus un caractère précaire, elles annoncent plutôt la fin d'un système qui a commencé par s'imposer à partir de la révolution française; c'est-à-dire du système du libéralisme économique. Les bases idéologiques de ce système avaient été préparées par les postulats de l'école naturaliste des 17^e et 18^e siècles qui voyaient une nécessité naturelle dans l'émancipation aussi large que possible de l'individu des liens qui l'attachaient à l'Etat et aux corporations. Ses bases scientifiques

étaient constituées par les doctrines des économistes classiques qui croyaient que la libre concurrence amènerait par elle-même le jeu harmonieux des intérêts. La législation révolutionnaire libéra donc l'individu et la propriété, non seulement des liens de l'Etat, mais de toutes les formes de communauté qui les avaient intégrés à l'organisation bien coordonnée des corps professionnels. C'est ainsi que, dans tous les pays civilisés d'Europe et d'Amérique, les principes de la liberté du commerce et de l'industrie, de la libre concurrence, de la liberté des contrats sont devenus les fondements de notre ordre économique actuel. Mais, de nos jours, il se confirme que ce système, qui partait du principe du libre épanouissement de l'individu, ne peut plus être maintenu en face de l'évolution des conditions économiques et sociales et subit dans chaque pays des attaques aussi graves que nombreuses. C'est pour cette raison que nous voyons l'ordre actuel entremêlé d'éléments qui y font figure de corps étrangers, parce qu'ils sont l'expression de la prépondérance de l'intérêt général sur l'intérêt individuel, de la prépondérance de la profession et de la collectivité économique sur l'individu. En matière économique, la liberté absolue de l'individu est devenue une liberté limitée et coordonnée: elle n'est accordée et assurée que dans la mesure où elle ne va pas à l'encontre des intérêts de la communauté. Défendre cette communauté, voilà la première tâche de l'Etat en matière de législation et de gestion économiques.

Mais ce n'est pas seulement dans l'ordre juridique que la vie économique a subi des changements décisifs, les faits économiques et sociaux eux-mêmes ont évolué dans un sens qui les écarte de plus en plus du système libéral. Au point de vue économique, ce système avait libéré l'individu de toutes les attaches et de tout respect pour les intérêts d'autrui. C'est pour ces raisons que la législation révolutionnaire (Loi Chapelier de 1791) interdisait jusqu'à l'association des individus ayant des intérêts économiques identiques. Mais les effets du système libéral — sur-expansion, surproduction, anéantissement des classes moyennes, naissance d'un prolétariat, pression exercée sur les consommateurs et la main-d'oeuvre — ont mené forcément à l'abrogation de l'interdiction de s'associer et à la formation de nouveaux et puissants groupements. C'est l'origine des syndicats, chargés de la défense des intérêts communs des travailleurs, des coopératives pour la défense des producteurs agricoles et des consommateurs prolétariens, des ententes, cartels et Konzerns fondés pour grouper les entrepreneurs d'une même branche économique. En dernier lieu, tous ces organismes ne sont ni plus ni moins que des réactions opposant au principe directeur du système économique libéral et de la libre concurrence la force régulatrice des groupes économiques organisés. Tous, ils soumettent l'individu à l'autorité du pouvoir dévolu au groupement; tous, ils poursuivent une politique économique déterminée qui, parlant des intérêts particuliers de chaque groupe, a

pour but la défense et la sécurité de ses membres; tous, ils résultent, dans leurs effets, à une limitation, voire une suppression de la liberté économique de l'individu. Le groupement économique est une organisation de légitime défense, association des forces limitées des individus, permettant ainsi de sauvegarder l'intérêt collectif, non seulement contre les adversaires sur le terrain économique, mais encore contre l'Etat. Il est vrai que le degré d'organisation varie non seulement selon les pays mêmes, mais également, à l'intérieur de ces pays, selon les groupes et les intérêts économiques. Dans les régions où il n'y a pas eu encore de formation de groupement économiques, les principes du libéralisme économique sont toujours en vigueur. Mais au cours des dernières années, ce mouvement d'association économique a pris une extension de plus en plus grande et son encouragement méthodique par l'Etat — comme nous l'avons vu par exemple aux Etats-Unis, lors du New Deal du président Roosevelt — correspond au développement normal de cette extension. Par contre, l'intégration des groupements économiques dans l'appareil administratif de l'Etat, telle qu'elle fut pratiquée en premier lieu par le fascisme et ensuite par tous les Etats autoritaires nationalistes, aboutira à une complète abolition du système libéral. Elle est l'expression de la suprématie de l'Etat étendue au domaine économique. L'activité économique est ainsi subordonnée à la collectivité: elle fait fonction de servante de l'Etat. Chaque organe de l'économie remplit ces fonctions et doit obéir à la volonté de l'Etat. Sur le terrain économique l'individu n'a pas non plus d'autre but que la collectivité et celle-ci seule donne à son activité un sens et une raison d'être. C'est là que réside l'étroite parenté de ce système avec le communisme qui, par la suppression de la propriété, dérobe l'économie à l'influence de l'individu et confère à l'Etat la propriété des moyens de production.

Tant le système économique de fascisme que celui du communisme aboutissent à une suppression totale du libéralisme économique et à un retour à l'économie placée sous la tutelle de l'Etat telle qu'on l'a connue du temps de l'Etat absolu. La formule de la Carta del Lavoro, que toute activité économique est destinée à servir la production nationale, signifie que sur le terrain économique également la volonté de l'Etat est toute puissante et souveraine et que l'intérêt de l'individu est subordonné à l'intérêt de la collectivité représentée par un Etat très fort. Lorsque l'intérêt de l'Etat est en jeu, l'individu ne saurait faire valoir ses droits à protection ou à sécurité: car toute son activité se borne à sa fonction d'organe exécutif de la volonté de l'Etat. La sphère de liberté individuelle que le libéralisme voulait créer et assurer avant tout, a été abolie en principe l'Etat totalitaire n'ayant pas pour fin d'assurer l'épanouissement de la personnalité humaine: bien au contraire, son but est d'augmenter le pouvoir de l'Etat comme entité et de le faire valoir ainsi à l'intérieur et à l'extérieur. C'est pour cela que le fascisme, comme d'ailleurs le communisme, fait preuve de conceptions tout à fait différentes de celles qui furent particulières au libéralisme. La foi en l'efficacité de l'initiative et de la responsabilité individuelle a fait place à la foi en la toute-puissance de l'Etat, foi qui s'avère également dans la direction

(Suite à la page 12)

MONTY, GAGNON & MONTY
POMPES FUNEBRES
SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE
3900 RUE FLEISSIS
4. R. MONTY
4. V. GAGNON
4. R. MONTY
4. J. A. ROYIN
4. P. B. MARTEL

ORDRE...

(Suite de la page 11)

de la vie économique. Comme à l'époque du mercantilisme, le chef de l'Etat exige qu'on ait confiance en la gestion suprême qu'il exerce sur le terrain économique et il impose la volonté de l'Etat, même là où il n'y a pas eu de changement au point de vue du droit de propriété.

Cependant, même dans les pays où le système de la liberté économique reste toujours en vigueur, l'on peut constater une évolution des conceptions économiques qui sera décisive pour le futur développement. Lorsque le libéralisme avait atteint son paroxysme, l'individu était rempli d'une confiance illimitée en ses propres forces, capacités et responsabilités, dont la suite logique était le rejet de toute intervention de l'Etat à la résistance contre toute organisation de l'économie. Mais la constatation de la puissance croissante de ces organisations et le besoin, sur le terrain de la concurrence internationale, de pouvoir se servir de la puissance de l'Etat, ont fait que, actuellement, l'individu s'en rapporte, en ce qui concerne la défense de ses intérêts, autant à l'efficacité du groupement économique qu'à la protection de l'Etat. Cette évolution peut seule fournir une explication à la volonté générale de s'associer et à la tendance de rechercher la protection de l'Etat. Mais c'est là le signe de l'abandon des principes essentiels du libéralisme.

(L'Internationale Syndicale Chrétienne, avril 1936).
(à suivre)

Canada,
Province de Québec,
District de Trois-Rivières.
COUR DE MAGISTRAT DE
DISTRICT

No 6414.

Trois-Rivières, le quatrième jour de juin, mil neuf cent trente-six.

Présent: Le Magistrat F. X. Lacoursière.

Le Comité conjoint des boulangers et distributeurs de pain de Trois-Rivières, corps doué de la personnalité civile et politique ayant sa place d'affaires dans les cité et district de Trois-Rivières,

Demandeur,

— VS —

Albéric Boucher, des cité et district de Trois-Rivières,
Défendeur,

LA COUR, après avoir entendu les parties par leurs avocats sur le mérite de la présente cause, examiné le dossier de la procédure, les pièces produites, entendu la preuve et délibéré:

ATTENDU que le demandeur poursuit le défendeur en jugement de la somme de \$2.22 alléguant que dans les mois de novembre et décembre 1935, et janvier, 1936, il a eu à son emploi comme employés boulangers, trois salariés dont le montant total de salaires qui leur a été payé s'élève à la somme de \$444.00 pour les trois mois susdits, et qu'il a droit de réclamer du défendeur un-demi de un pour cent de cette somme en vertu de la Convention collective de travail de l'Union Nationale Catholique des boulangers et distributeurs de pains de Trois-Rivières, approuvée par décrets ministériels du Lieutenant-Gouverneur en Conseil le 20 juillet et le 29 novembre 1935; qu'une mise en demeure de cette somme de \$2.22

a été faite au défendeur qui néglige et refuse de payer;

ATTENDU que le défendeur plaide en niant les allégations de la déclaration du demandeur, qu'il n'a jamais été partie à la Convention et qu'il n'y a aucun lien de droit entre lui et le demandeur;

ATTENDU que les parties ont lié contestation par la production d'une réponse et d'une réplique;

CONSIDERANT qu'il est essentiel pour que le paragraphe 2 de la Loi relative à l'extension des conventions collectives de travail s'applique, qu'il s'agisse, d'un côté, des employés du même métier que ceux qui sont partie à une convention collective et, de l'autre côté, d'un employeur exerçant une même industrie que ceux qui ont été partie à telle convention;

CONSIDERANT que le défendeur étant un employeur boulanger ayant des salariés à son service est lié par la Convention collective de travail de l'Union Nationale Catholique des Boulangers et Distributeurs de pains de Trois-Rivières rendu obligatoire entre les employés boulangers et distributeurs de pains et les employeurs boulangers;

CONSIDERANT qu'il est établi dans le présent cas que le défendeur étant un employeur ayant à son service trois employés boulangers et distributeurs de pains, tombe sous les dispositions du règlement du Comité conjoint constitué en vertu de l'article 7 de ladite loi et approuvé par les arrêtés ministériels en date du 20 juillet et du 29 novembre 1935;

CONSIDERANT qu'en vertu dudit règlement du Comité conjoint, le défendeur est tenu de payer un-demi de un pour cent du montant du salaire qu'il paie à ses employés;

CONSIDERANT qu'il a été établi que le montant de salaire payé par le défendeur à ses employés, bien que sous la forme de commission, s'élève à la somme de \$444.00 pour la période des mois de novembre et décembre 1935 et février 1936, et que la cotisation de un-demi de un pour cent forme la somme de \$2.22;

CONSIDERANT que le défendeur a été dûment requis de payer ledit demandeur de la somme de \$2.22;

CONSIDERANT que le demandeur a prouvé les allégations de son action et que le défendeur n'a pas prouvé son plaidoyer;

Pour ces motifs, CONDAMNE le défendeur à payer au demandeur la somme de \$2.22 avec intérêt et dépens.

(Signé) F. X. LACOURSIERE
Magistrat du district.

Le P. Marie-Antoine et l'ivrogne

Le P. Marie-Antoine, décédé à Toulouse, remontait un jour vers son couvent, situé sur un coteau qui domine la ville, par le faubourg dit *La côte pavée*. Un ivrogne de première marque, pochard jusqu'aux cheveux, le suivait depuis dix minutes, parfois même le précédait, en le regardant sous le nez et hurlant de son ton le plus aviné: "Ohé! Marie-Antoine, ohé!

Père Capucin, confessez ma [femme] Père Capucin, confessez-la bien. — Ohé, Marie-Antoine!..."

Le P. Marie-Antoine, accoutumé à cela et à bien pis, l'écartait du geste et continuait sa route, pendant que l'ivrogne, interpel-

lé vivement par les passants, que son attitude scandalisait, répondait:

— Et puis?... Quoi? Je chante, c'est mon droit... — Je vais chez moi; c'est mon droit.

Il s'arrête enfin, entre dans une maison d'ouvriers, et monte chez lui, au cinquième, non sans peine. Il ouvre la porte; en se retournant, il voit le Capucin qui l'avait suivi, et qui entrait avec lui.

Le P. Marie-Antoine était grand, et était alors très vigoureux; sa décision de caractère était proverbiale à Toulouse. L'autre était petit, et pas solide sur ses jambes.

Notre pochard, inquiet, balbutia:

— Je ne voulais pas vous offenser... Voyons... C'était pour rigoler... Qu'est-ce que vous voulez, mon Père?

— Confesser ta femme, tu me l'as demandé plus de cinquante fois tout à l'heure.

De la petite pièce du fond, une voix malade s'écrie:

— Oh! que vous êtes bon, Père, d'être venu! J'avais si peur de mourir sans prêtre.

La pauvre femme agonisait, effectivement, enfermée à clé par son seigneur et maître, qui allait se saouler à crédit chez le mastroquet du Marché au Blé.

L'homme se fâche: la colère

le dégrise en partie:

— Je suis chez moi... Pas de calotins!... Tu vas sortir.

— Pas avant d'avoir confessé ta femme, puisqu'elle le demande. Elle en a le droit.

— Je vais appeler la police!

— Appelle. Je ne l'en empêcherai pas.

— A la garde!... A la garde!... On viole... mon domicile!... A la garde!

Tout le quartier monte. Arrivent les deux agents de ronde (comme à Paris).

— Ce frocard-la est entré malgré moi pour confesser ma femme.

— ???

— Parfaitement. Mais c'est lui qui m'en a prié et sa femme qui le désire. Interrogez-la, interrogez les assistants.

Vingt voix témoignent aussitôt de ce qui s'était passé dans la rue. La pauvre malade affirme avec énergie sa volonté de se confesser, et réclame la protection de la police.

Au nom de la "liberté de conscience", un agent se campa de garde; la malade fut confessée et reçut les sacrements. Un peu dégrisé, l'homme s'était adouci; Il s'excusait...

— Ta femme te pardonne, dit le Père, et offre sa vie pour toi. Va la voir, elle se meurt.

Il pleura et elle mourut en lui

parlant... Avant de partir, le Capucin vint à lui:

— Et puis?... C'est tout?...

— Non, Père... J'étais une canaille. Je veux payer ça... Confessez-moi.

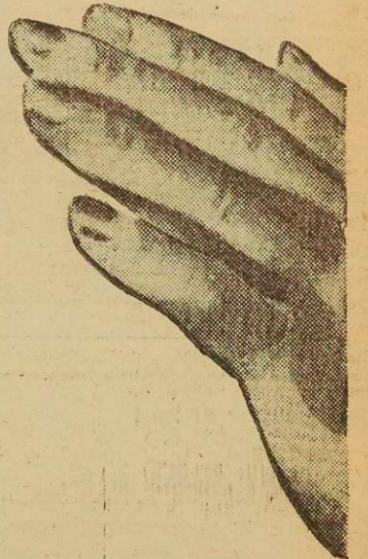
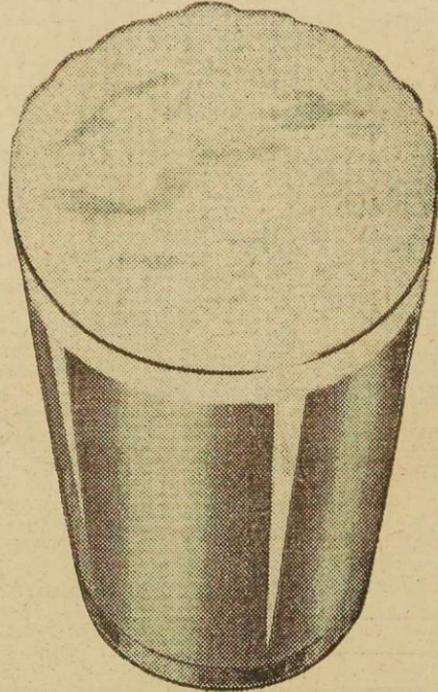
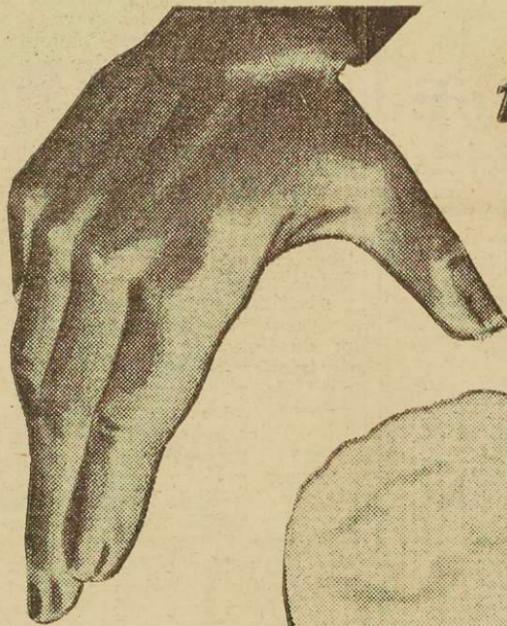
Cet homme est resté bon chrétien; et la preuve, c'est qu'il n'a plus bu.

LES ETATS ET L'ORGANISATION. — LE CANADA ET LES DECISIONS DE LA CONFERENCE.

Par des lettres en date du 25 février 1936, le ministre adjoint du travail du Canada a informé le Bureau de l'action prise par le Canada à l'égard des conventions et des recommandations adoptées par la Conférence internationale du travail à ses dix-septième et dix-huitième sessions (1933-1934).

"Les conventions et les recommandations adoptées par la Conférence dans ces deux sessions ont été communiquées au Parlement du Dominion par le ministre du travail le 24 février 1936 ainsi que le texte des ordonnances en conseil du 12 juillet 1935 sur la question de la compétence du Parlement fédéral et des parlements des provinces à l'égard des questions traitées."

Plus de
300,000 Verres
par Jour!



BIÈRE

BLACK HORSE

D A W E S

LA BIÈRE EN BOUTEILLE SE VENDANT LE PLUS AU CANADA

Confederation Life Association

VOILA LE MOMENT :

Lorsque viendra le moment de prendre votre retraite, pourrez-vous envisager de longues années d'indépendance financière? Voilà le moment de mettre de côté une partie fixe de vos revenus pour un usage futur, au moyen d'une police dotation ou d'un certificat de pension de la Confederation Life Association. Et l'Association y ajoutera le bénéfice d'invalidité totale, si vous y êtes admissible.

Consultez donc un représentant de la Confederation Life Association pour tout renseignement.

J.-G. LeDROIT, gérant. 1253, avenue McGill College

Tél. : MA. 5324.